

RÉGHAIA

LE TRAFIC FERROVIAIRE PARALYSÉ PAR DES CITOYENS

P. 6

HYGIÈNE DANS LES COMMUNES LE COUP DE SEMONCE DU WALI D'ALGER

LE RELOGEMENT DES BIDONVILLES ALGÉROIS POURRA ATTENDRE PAS DE LISTE DE LOGEMENTS PRÊTE DANS LA CAPITALE

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2062 | Jeudi 26 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 (15^e JOURNÉE), JSK-CSC AUJOURD'HUI À 16H45

LES CANARIS VISENT UNE PLACE SUR LE PODIUM

P. 17

NOUVEAU PROCÈS DE L'AFFAIRE «KHALIFA»

SEUL ABDELMOUMEN KHALIFA CONCERNÉ

P. 3

Offre de lancement 3G++ Choisissez votre cadeau

7 500 DA

2 mois d'internet et d'appels* + Smartphone



9 500 DA

2 mois d'internet offerts + Nouvelle Tablette



500 DA

500 DA de crédit + Clé internet



devient



Photos non contractuelles

Réseau Ooredoo 3G++ disponible sur les wilayas suivantes : Alger, Oran, Constantine, Ouargla, Sétif, Béjaïa (exclusive), Chlef (exclusive), Djelfa, Ghardaïa (exclusive) et Bouira (exclusive).
* 2 mois d'internet, d'appels et SMS sur la One 1500 et 1 mois d'internet et d'appels sur la One 4000.
Offre clé et mobile valable jusqu'au 13/01/2014 dans la limite du stock.
Offre tablette valable jusqu'au 22/01/2014 dans la limite du stock.
Plus d'informations : 0550 000 333 • www.ooredoo.dz

MIDILIBRE 563/13



200 nageurs sont annoncés au Championnat d'Algérie en petit bassin (25 m) des catégories juniors et cadets (filles et garçons) prévu du 27 au 29 décembre.

180 artisans de 35 wilayas ont confirmé leur participation au Salon national de l'artisanat, qui se tiendra à partir de samedi prochain au centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran,

40 logements sociaux locatifs à haute efficacité énergétique ont été réceptionnés dernièrement à Tazgaït (Mostaganem) sur un total de 82 logements du genre

Mise en service de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) au CHU d'Oran

Le plateau technique du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) a été consolidé, mardi, par la mise en service d'un premier équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM).

Le CHU d'Oran est le premier établissement public dans la région Ouest du pays à se doter de l'IRM qui permet de dresser un diagnostic précis grâce aux images produites par cette technique d'imagerie, a indiqué le chef de service de radiologie, le Pr Halima Mahmoudi, lors d'une séance de présentation à la presse. "Il s'agit d'une technique moderne utilisant l'aimant qui ne présente pas les contraintes du scanner liées aux radiations (rayons X) contre-indiquées à répétition chez l'enfant et la femme enceinte", a-t-elle expliqué. "L'IRM et le scanner sont deux techniques complémentaires, la première étant conseillée alors que la seconde est contre-indiquée", a précisé cette responsable avant de rappeler que l'accès à l'IRM exige au préalable de s'assurer de l'absence de tout objet métallique dans le corps du patient (pacemaker, implant, prothèse).

Trois techniciens du service de radiologie du CHUO ont bénéficié d'une formation à l'exploitation de ce nouvel appareil acquis, selon la Direction générale



de cet établissement, pour un coût de 150 millions de dinars. Une deuxième IRM sera également réceptionnée avant la fin 2014, a fait savoir le chargé de la communication du CHUO, Kamel Babou, annonçant, en outre, la prochaine remise en service du scanner des Urgences médico-chirurgicales (UMC) ainsi que la réalisation de nouvelles structures spécialisées en pédiatrie (réanimation et urgences) et en pathologies infectieuses

Gratuité du transport urbain et interurbain pour handicapés à Tissemsilt



Une convention a été signée, mardi, entre la Direction de l'action sociale et l'entreprise publique de transport urbain et interurbain de Tissemsilt por-

tant sur la gratuité du transport au profit des personnes aux besoins spécifiques. Selon la Direction de wilaya de l'action sociale, plus de 7.000 personnes handicapées bénéficieront de cette convention dans leurs déplacements sur les lignes desservies par l'entreprise publique de transport urbain et interurbain.

Des cartes seront établies aux personnes aux besoins spécifiques et distribuées dans les tout prochains jours, a-t-on annoncé.

Par ailleurs, la Direction de l'action sociale s'apprête à signer prochainement une convention avec la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers pour organiser des sessions de formation au profit des handicapés en artisanat artistique, notamment le dessin sur tissu et la dinanderie.

Elle œuvre aussi à signer un nombre de conventions pour la prise en charge socioprofessionnelle des handicapés avec des entreprises, des instances et des associations, à l'instar de l'association Hawa de l'Ouarsenis pour la promotion de la femme.

Les services de l'action sociale prennent en charge actuellement plus de 3.537 handicapés, dont 1.412 présentant un handicap à 100/100 qui perçoivent une pension de 5.000 DA

60% des projets de liaison des ports à l'autoroute sont en cours

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a affirmé, lundi, que 60% des projets de liaison des ports à l'autoroute Est-Ouest sont en cours d'exécution. Après le lancement de la liaison des ports de Djen Djen à Jijel, de Béjaïa et de Tizi-Ouzou à cet axe, "Nous sommes prêts à engager les travaux pour relier les ports de Ténès, Oran et Ghazaouet et, dans les prochaines semaines, ceux des ports de Mostaganem et Rélizane", a indiqué M. Chiali.

Les travaux "avancent à un rythme acceptable et leur réception est prévue dans les délais fixés", a indiqué le ministre assurant qu'"aucun problème n'a été sig-

nalé jusqu'à l'heure actuelle". La liaison de la wilaya de Batna à cet axe autoroutier par Chelghoum Laïd (Mila) sur un tronçon de 62 km "sera effectué début 2014", a indiqué M. Chiali.

Sur le chantier de la voie de contournement nord de la ville de Batna, le ministre a insisté sur le respect, par les entreprises, des normes de qualité, faute de quoi, a-t-il dit, "elles seront tenues de reprendre les travaux à leurs frais". Sur place, M. Chiali a exhorté ces entreprises d'ouvrir de nouveaux chantiers pour hâter la cadence des travaux.

Chine : une sexagénaire donne naissance à des jumelles

Une Chinoise de 60 ans a donné naissance à deux petites filles jumelles, ayant bénéficié d'une fécondation in vitro qui en fait potentiellement la personne la plus âgée à avoir enfanté dans le pays.

Sheng Hailin, aujourd'hui âgée de 63 ans, avait perdu sa première fille, décédée dans un empoisonnement accidentel au gaz peu avant d'atteindre son trentième anniversaire, a raconté le China Daily.

"Pour survivre et me libérer de ma solitude, j'ai décidé d'avoir un autre enfant, malgré mon âge avancé", a indiqué Mme Sheng, selon des propos rapportés par le quotidien.

Un hôpital militaire de la ville de Hefei (Est) a alors accepté de l'aider, au moyen d'une fécondation in vitro. Sheng Hailin a finalement donné naissance, le 25 mai 2010, à Zhizhi, 1,85 kg, et Huihui, 1,45 kg.

Une grossesse à un tel âge est rarissime en Chine, où sont appliquées strictement les règles du planning familial. Dans le monde, la plupart des pays imposent des limites aux fécondations in vitro, alors qu'un âge avancé de la mère constitue un facteur de risque pour le bébé.

Le China Daily ne précise pas les raisons qui ont poussé l'hôpital à accepter la requête de Mme Sheng.

La plus vieille femme à avoir enfanté dans le monde est, selon le Livre Guinness des Records, l'Espagnole Maria del Carmen Bousada de Lara, qui a eu des jumeaux par césarienne en 2006 à l'âge de 66 ans et 358 jours.

Actuellement, la loi chinoise interdit aux couples d'avoir plus d'un seul enfant. Des exceptions existaient toutefois jusqu'à présent pour les couples dont les deux membres sont enfants uniques, ainsi que pour les minorités ethniques ou les couples ruraux. Mais le PCC a annoncé en novembre que les couples dont seul un membre est enfant unique seront également autorisés à avoir deux enfants, un changement qui devrait être entériné cette semaine par le parlement chinois. Depuis la fin des années 1970 et l'adoption de la politique de l'enfant unique, environ un million de familles dans le pays se sont retrouvées sans aucun descendant, laissant de nombreux couples vieillissants dans une situation précaire, sans enfant les aidant à supporter leurs frais médicaux, et avec la douleur de voir s'interrompre leur lignée familiale --très importante dans la culture chinoise.

Sheng Hailin, retraitée du secteur médical, et son mari bénéficient de pensions de retraite correctes, ont indiqué d'autres médias chinois, mais Mme Sheng a tout de même tenu à se remettre au travail et à donner des conférences pour gagner de quoi élever ses deux enfants.

D
i
x
i
t



Rachid Ksentini :

"L'extradition, mardi vers l'Algérie, de l'homme d'affaires Abdelmoumène Rafik Khalifa par les autorités britanniques est un grand pas réalisé par la justice algérienne. Le dossier déposé par la justice pour demander l'extradition d'Abdelmoumène Khalifa par les autorités britanniques était complet et conforme aux procédures légales reconnues dans de telles affaires.

L'extradition d'Abdelmoumène Khalifa dénote la grande confiance dont jouit la justice algérienne auprès de son homologue britannique et celles des autres pays de l'Union européenne."

UN NOUVEAU PROCÈS DANS L'AFFAIRE «KHALIFA»

Seul Abdelmoumen Khalifa est concerné

“Vous êtes Khalifa Rafik Abdelmoumen, né en 1966 à Béjaïa, fils de Khalifa Laroussi”. Abdelmoumen Khalifa est devant le magistrat de la cour criminelle de Blida. La filiation vérifiée, il lui est notifié le jugement rendu à son encontre par cette même cour à l'issue de son procès qui s'est déroulé en mars 2007.

PAR SADEK BELHOCINE

Le magistrat de la cour ne l'a pas entendu sur les faits. Ce n'était pas l'objet de sa présentation devant le juge qui lui a annoncé seulement le jugement qui a été prononcé à son encontre. Ainsi prend fin, la première audition de l'ex-golden boy, patron du groupe Khalifa, en fuite depuis l'effondrement de son empire en 2003, qui a été extradé, mardi, vers l'Algérie par la justice britannique. Abdelmoumen Khalifa fait opposition devant le parquet. Le procès de Rafik Abdelmoumen est programmé pour la prochaine session de la cour criminelle. Après cette procédure, le procès Khalifa reconnu coupable d'association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance, faillite frauduleuse et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en mars 2007 par la cour criminelle de Blida revient à la case départ. L'ex-patron du groupe éponyme sera seul face au juge. Les nombreuses personnalités convoquées au procès de mars 2007 seront entendues en tant que témoins. Au terme de ce procès, Khalifa sera reconnu coupable d'association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance, faillite frauduleuse et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Les nombreuses personnalités convoquées en tant que témoins le seront de nouveau en tant que témoins aussi. Les prévenus qui ont fait appel et qui attendent leur comparution devant la cour seront également convoqués en tant que témoins aussi. Le procès en appel, qui devait débiter le 2 avril dernier à Blida (au sud-ouest d'Alger), a été reporté en raison de l'absence d'accusés. Il en sera de même pour tous ceux qui ont purgé leurs peines, requises par le procès de 2007.



Abdelmoumène Khalifa

Seul Abdelmoumen Khalifa est concerné par le nouveau procès. Ainsi, vraisemblablement, selon des avocats du barreau d'Alger, se dérouleront les minutes de celui qui fut l'homme d'affaires le plus puissant d'Algérie remis mardi par la justice britannique aux autorités algériennes. La procédure d'extradition intervient « suite à l'épuisement de tous les recours auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne, concernant

l'extradition de M. Abdelmoumène Rafik Khalifa. La délégation algérienne qui s'est déplacée dimanche à Londres a finalisé toutes les procédures d'extradition pour la remise du concerné. Ce dernier a été remis le 24 décembre conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire entre les deux pays », a indiqué le ministère algérien de la Justice dans un communiqué de presse rendu public par l'agence APS. Alger réagira le

lendemain par la voix de son ministre de la Justice, Tayeb Louh. Le garde des Sceaux a garanti la tenue « d'un procès équitable », mais a néanmoins précisé que le concerné disposait d'une ultime possibilité de recours en saisissant « la Cour européenne des droits de l'Homme ». Le 3 décembre Abdelmoumen Khalifa s'est vu refuser d'interjeter appel devant la Cour suprême. Le 15 décembre, le ministère britannique de l'Intérieur annonçait officiellement le déclenchement de la procédure d'extradition. Le doute est levé sur son extradition qui sera effective le 24 du mois courant. Rafik Khalifa a été remis aux autorités algériennes après une cavale d'une dizaine d'années. Réfugié en Grande-Bretagne, Khalifa a utilisé les voies de recours permis par le système judiciaire britannique pour empêcher son extradition. La justice britannique a autorisé son extradition en juin 2009. Le Home Office a définitivement donné son aval à l'extradition en avril 2010. Fils d'ancien ministre, Rafik Khalifa avait symbolisé la réussite individuelle en Algérie à la fin des années 1990 en édifiant un empire économique, dont une banque, une chaîne de télévision (Khalifa TV) et une compagnie aérienne (Khalifa Airways). L'empire Khalifa, employant 20 000 salariés en Algérie et en Europe, symbolisait la réussite individuelle dans une économie de marché qui faisant ses premiers pas en Algérie. Abdelmoumen Khalifa, alors jeune pharmacien, était devenu milliardaire qui ne lésinait pas sur ses moyens pour parrainer équipes sportives ou événements artistiques. Il est également poursuivi en France pour banqueroute et détournements de fonds. S. B

EXTRADITION DE KHALIFA VERS ALGER

La presse internationale commente

La presse internationale, arabe et étrangère, a largement commenté l'extradition de Rafik Khalifa vers Alger. En titrant presque tous sur un même titre, la presse internationale a rappelé le plus grand scandale financier de l'histoire de l'Algérie en posant, par contre, beaucoup de questions sur le prochain procès, très attendu, de Khalifa devant la justice algérienne. La presse française à l'instar des autres quotidiens étrangers a beaucoup commenté sur la livraison de l'ex-golden boy vers Alger. Le quotidien français *Le Monde* est revenu, hier, sur l'extradition de Rafik Khalifa en titrant : « L'ex-magnat algérien Khalifa remis aux autorités algériennes ». Pour *Le Monde*, l'ex-magnat algérien Rafik Khalifa est poursuivi par la justice en France et en Algérie pour banqueroute et détournements de fonds et réfugié depuis 2007 au Royaume-Uni. Le même journal français ajoute que Khalifa a été remis mardi 24 décembre aux autorités algériennes suite à la finalisation de

toutes les procédures de son extradition. Une délégation algérienne s'était déplacée dimanche dans la capitale anglaise, souligne *Le Monde* en indiquant que Londres avait annoncé le 16 décembre son intention d'extrader Khalifa, 47 ans, d'ici à la fin du mois, après qu'il eut épuisé tous ses recours au Royaume-Uni. L'échange s'est donc fait « conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire » entre l'Algérie et le Royaume-Uni, a précisé le même journal. « KHALIFA, GOLDEN BOY DE L'ALGÉRIE DES ANNÉES 1990 », titre de son côté le quotidien français *Le Figaro*. Fils d'ancien ministre, Rafik Khalifa avait symbolisé la réussite individuelle en Algérie à la fin des années 1990 en édifiant un empire économique, dont une banque, une chaîne de télévision et une compagnie aérienne. L'empire Khalifa, employant 20 000 salariés en Algérie et en Europe, était présenté comme la nouvelle vitrine du régime algérien, qui sortait d'une décennie de guerre civile pour s'ouvrir à l'économie de

marché, rappelle le même quotidien. Parrainé par de puissants protecteurs, Khalifa, alors jeune pharmacien, était devenu un flamboyant milliardaire, dont les soirées cannoises attireraient les stars internationales, souligne toujours *Le Figaro*. Mais le « golden boy » a fait faillite en 2003 et a été condamné par contumace en 2007 en Algérie à la prison à vie pour détournements de fonds et usages de faux. Entre-temps, il s'était réfugié à Londres. Le procès en appel, qui devait débiter le 2 avril dernier à Blida (au sud-ouest d'Alger), a été reporté en raison de l'absence d'accusés. Egalement poursuivi en France pour banqueroute et détournements de fonds, il avait été arrêté par la justice britannique en 2007 à la suite d'un mandat européen délivré par la France. Mais, grâce à plusieurs appels, il avait pu rester en territoire britannique. De son côté, la presse arabe s'est intéressée à l'extradition d'Abdelmoumène Rafik Khalifa vers Alger après un marathon des procédures judiciaires livrées par la justice algérienne.

Pour sa part le quotidien saoudien parant à Londres *El Qods El Arabi* a indiqué que l'ex-millionnaire Khalifa ayant bâti un empire durant les années 90 a été livré aux autorités algériennes. « Khalifa avait investi dans la télé, les locations de véhicules de luxe, l'aviation, la banque et dans l'immobilier avant que son empire ne chute après un grand scandale financier dont il est accusé », commente le quotidien *El Qods El Arabi*. De son côté, le quotidien égyptien *El Ahram* a comparé l'affaire Khalifa à celle des entreprises égyptiennes qui sont accusées dans les scandales des recrutements fictifs. Le premier quotidien à grand tirage en Egypte a beaucoup commenté sur l'extradition de Khalifa vers l'Algérie et sur les accusations qui sont portées à son encontre en expliquant que ces accusations sont similaires à celles portées contre certaines sociétés égyptiennes qui sont poursuivies pour de grosses affaires de détournements des deniers publics en Egypte.

Sofiane Chiheb

M. SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL DANS LA WILAYA D'EL TARF

Projets, réalisations passés au peigne fin

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé mercredi sa visite de travail dans la wilaya d'El Tarf où il inspectera plusieurs projets socio-économiques initiés dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Sellal, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a débuté sa tournée par l'inspection de la centrale thermoélectrique à cycle combiné de 1.140 mégawatts réalisée à Kouidiat Draouch, ainsi que le gazoduc GK3 Hassi Rmel-El Tarf. Réalisée pour un coût de 187 milliards de dinars et 2 milliards de dollars US par un groupement d'entreprises constitué de l'américain General Electric et de l'espagnol Iberdrola Ingenieria y Construccion, la centrale thermoélectrique permet l'exploitation et la commercialisation de l'électricité produite et l'évacuation de l'électricité en 400 kilovolts (kV) vers le poste haute tension de Chefchia. Le projet, considéré comme une "autoroute de l'électricité", est destiné à alimenter les postes de secours (220 kV) d'El-Hadjar et de

Kherraza (Annaba), de Ramdane-Djamel (Skikda), de Nador (Guelma), d'Ain Beïda (Oum El Bouaghi) et la région de Biskra. Il assure également l'interconnexion avec le réseau de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) de Jendouba. M. Sellal a appelé à une exploitation rationnelle et intelligente de cet équipement qui doit, a-t-il souligné en substance, servir à d'autres secteurs d'activités telles que l'aquaculture ou la production de saumure (sel), entre autres.

Le délai de réalisation du barrage de Boukhroufa à El Tarf doit être revu à la baisse (Sellal)

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a estimé mercredi sur le site de construction du barrage de Boukhroufa, à El Tarf, que le délai de réalisation de cet ouvrage (45 mois) était excessif et qu'il était nécessaire de le revoir à la baisse. La date arrêtée contractuellement pour l'achèvement de ce barrage, en réalisation par deux entreprises turque (Nurol) et algérienne (GESTP) doit être revue pour permettre à cet ouvrage de remplir rapidement les fonctions pour lesquelles il a été inscrit, a ajouté M. Sellal. Le Premier ministre a également fait part de la nécessité de prendre les dispositions techniques nécessaires afin d'utiliser cet ouvrage en

mixte, pour l'AEP (alimentation en eau potable) ainsi que pour l'irrigation agricole. D'un coût de plus de 7,30 milliards de dinars, le barrage de Boukhroufa, d'une capacité totale de 125 millions de m³, sera d'une hauteur de 87 m et d'une longueur de 883 m avec volume régularisé de près de 72 millions de m³. Il contribuera à l'irrigation d'une partie importante, soit 3.600 hectares, de la plaine d'El Tarf et permettra de transférer les eaux à partir de la prise d'eau de l'Oued El Kebir vers le barrage de Boulathane.

M. Abdelmalek Sellal a également appelé à créer davantage de pépinières, les trois actuellement opérationnelles n'étant pas suffisantes dans une wilaya comme El Tarf.

Au chef-lieu de wilaya, M. Sellal visitera le salon du jeune entrepreneur, organisé par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), avant de présider, à l'université, une rencontre avec les élus locaux et les représentants de la société civile pour débattre du développement de cette wilaya et des moyens d'y insuffler une nouvelle dynamique

Sellal remet à El Tarf les clefs de véhicules-ateliers à de jeunes bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a remis symboliquement, mercredi à El Tarf où il effectue une visite de travail, les clefs de véhicules-ateliers à une dizaine de jeunes bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi. Ces équipements relèvent d'une formule lancée par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) offrant l'avantage de dispenser les jeunes concernés de rechercher un local pour des activités de plomberie-sanitaire et d'électricité, notamment.

La remise des clefs, qui a également concerné des tracteurs, des véhicules de collecte de lait et des camions-nacelles, s'est effectuée lors de la visite par le Premier ministre d'un salon du jeune entrepreneur organisé par l'ANSEJ au chef-lieu de la wilaya d'El Tarf. Le Premier ministre, observant des haltes dans les différents stands du salon, a exhorté les jeunes promoteurs à "aller de l'avant" et à développer leurs activités en profitant des mesures prises par l'Etat pour les accompagner et les soutenir.

ÉLECTION DU CONSEIL NATIONAL DU RND

Les partisans d'Ouyahia majoritaires

PAR KAMAL HAMED

Les travaux du 4^e congrès du RND ont, comme prévu, pris fin hier. Au premier jour de ce conclave, soit mardi, les congressistes ont plébiscité Abdelkader Bensalah, secrétaire général du parti. Dans la matinée d'hier, la salle de l'hôtel El Aurassi où se sont déroulés les travaux était vide car les congressistes, dont la plupart avaient les traits tirés suite à la longue nuit de mardi au mercredi, avaient l'esprit ailleurs. Dans les discussions des congressistes il n'est question, en effet, que des élections des membres du Conseil national, ceux qui sont passés et ceux qui n'ont pas eu les faveurs de l'urne. Et ces élections, tenues dans la soirée de mardi, ont confirmé la prédominance de partisans d'Ahmed Ouyahia. Ils ont remporté une victoire écrasante. Une victoire qui était prévue par tous les observateurs car les pro-Ouyahia sont omniprésents dans les structures du RND

et avaient, par voie de conséquence, la majorité de délégués à leurs côtés. Il va sans dire que les grands perdants des élections des membres du conseil national du parti, sont les anciens animateurs du mouvement de redressement. Certaines figures de proue de ce mouvement, se sachant battus d'avance, avaient alors préféré ne pas se porter candidats. C'est le cas, selon certaines sources, de l'animateur principal du mouvement de redressement, Yahia Guidoum en l'occurrence. « A mon âge, vous voulez que je me soumette à l'urne ! », aurait-il déclaré aux délégués de la wilaya de Sétif. Par contre, dans cette même wilaya, Nouara Djaafar, a pu avoir son ticket d'entrée dans le conseil national. D'autres anciens ministres qui comptent parmi les ténors du parti, ont eux aussi décroché le fameux sésame en ayant les faveurs de l'urne. C'est le cas de Boubekour Benbouzid et de Abdessalam Bouchouareb, à Oum El Bouaghi et Cherif Rahmani, à Djelfa. Nouria Hafsi, la secré-

taire général de l'UNFA, qui est une des plus farouches opposantes à Ahmed Ouyahia nous a confié qu'elle a réussi le test de l'urne dans la wilaya de Saida. L'ex-secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, ne s'est pas dérobé à l'exercice de l'urne. En effet, il a été élu sur la liste de la wilaya d'Alger. Une liste où il a été classé en tête, suivi de Amrani, un ex-député qui occupe actuellement la fonction de secrétaire général du Sénat et de Seddik Chiheb, le tout puissant chef du bureau d'Alger. Cette liste a obtenu 100 voix sur 109 votants. Toujours à Alger, Tayeb Zitouni, une des ténors du mouvement de redressement, ne s'est pas porté candidat car il savait qu'il n'avait aucune chance de passer. Yahia Guidoum, Tayeb Zitouni et d'autres figures connues reportent leurs espoirs sur le quota qui revient de droit au secrétaire général du parti. En effet, Abdelkader Bensalah a le droit de désigner 10% des membres du conseil national qui en compte, selon Nouara

Djaafar, environ 370 personnes. Dans un point de presse animé dans la matinée d'hier, Nouara Djaafar a annoncé que les nouveaux statuts du parti permettent la création de postes d'adjoints du secrétaire général. « Bensalah va désigner un ou plusieurs adjoints parmi les membres du secrétariat national » a-t-elle précisé. « Avant que ce choix ne sera soumis à l'approbation du conseil national lors de sa prochaine session ». Il faut préciser que le nombre des membres du secrétariat national oscille entre 17 et 21, alors que dans l'ancien bureau national ce nombre oscillait entre 13 et 17 membres. Notons aussi que 30% des places au sein du conseil national sont attribuées aux femmes alors que les jeunes décrochent 20% de sièges. Le RND s'est aussi doté d'un conseil de discipline.

K. H.

PÊCHE AU THON ROUGE

Les armateurs algériens invités à déposer leur dossier pour la campagne 2014

PAR RIAD EL HADI

Le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques a invité hier mercredi les armateurs des navires thoniers battant pavillon algérien intéressés par la campagne de pêche au thon rouge pour 2014 à déposer leur dossier auprès de l'administration. Cette démarche intervient conformément à l'article 4 du 15 mai 2012 modifiant et complétant l'arrêté du 19 avril 2010, instituant des quotas de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale.

Conformément à ce texte de loi, le dossier des candidats doit comporter une demande écrite de l'armateur précisant la nature de la pêche ciblée, pêche au thon rouge mort ou pêche au thon rouge vivant.

Il doit préciser également les caractéris-

tiques techniques du ou des navires de capture et les moyens utilisés pour la traction des cages de transport du thon rouge vivant ainsi que celles des moyens et des engins de pêche et de traction à utiliser, a précisé le ministère. Les candidats doivent également fournir le procès-verbal de visite d'inspection supplémentaire attestant que le ou les navires de capture est ou sont aptes à la navigation à la pêche à laquelle ils sont destinés et que le matériel et équipement sont conformes rapporte l'APS. Il s'agit encore de remettre une copie certifiée de l'acte de nationalité des navires ainsi que les informations relatives sur les méthodes de transfert du thon rouge vivant capturé, ajoute le ministère qui fixe au 26 février la date limite de dépôt des dossiers et ce en deux exemplaires. Le chef de cabinet du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, Kamel Neghli,

avait indiqué au début du mois que la campagne de pêche au thon rouge de 2013 avait généré six (6) millions DA de redevances versées au Trésor public et environ 2,5 millions d'euros de recettes à l'exportation.

La totalité du quota a été pêché par quatre armateurs algériens sélectionnés parmi une quinzaine de professionnels selon des conditions strictes édictées par l'organisation internationale. Pour doubler les revenus de cette activité, l'Algérie compte développer l'activité d'engraissement du thon rouge au niveau local. L'Algérie, qui a vu son quota de thon rouge réduit considérablement en 2010 à 143 tonnes, continuera à "se battre" jusqu'à la restitution de son quota historique de 680 tonnes, a souligné M. Neghli le négociateur en chef chargé du dossier thon rouge. Il a souligné, dans ce sens, "la reconnaissance

implicite" de la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), lors de sa réunion tenue en 2012 à Agadir, du "tort causé à l'Algérie en réduisant considérablement son quota de thon rouge" de 5% à 1% en 2010. En outre, cette commission "a réservé un traitement spécial et différencié à l'Algérie en lui accordant une allocation supplémentaire de 100 tonnes pour 2013 et 2014", a ajouté le même responsable, qui revenait de la réunion de la CICTA tenue au Cap en Afrique du Sud du 18 au 25 novembre dernier. Comme prévu, le quota de l'Algérie (243 tonnes) a été reconduit pour 2014 lors de la 23^e réunion de la CICTA au Cap, qui a aussi maintenu inchangé le TAC à 13.400 tonnes fortement défendu par l'Union européenne, alors que d'autres pays avaient demandé une hausse de 400 tonnes...

LE RELOGEMENT DES BIDONVILLES ALGÉROIS POURRA ATTENDRE

Pas de liste de logements prête dans la capitale

Les communes déshéritées de la wilaya d'Alger vivent la crise de logement dans le drame. Les incidents qui ont émaillé hier les localités de Baraki et de Cherarba suite à des inondations de pluies à l'intérieur de chalets ont mis le feu aux poudres avec des émeutes et des contestations violentes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Mauvaise nouvelle pour les habitants de ces cités de «fortune» : le wali d'Alger a regretté hier « qu'aucune liste de bénéficiaires de logements dans la capitale n'était encore prête » indiquant que « les commissions d'étude des dossiers continuent de travailler ». Le wali d'Alger qui avait promis de reloger à partir du 20 décembre les habitants des bidonvilles «Diar el Baraka» et «Haouch Bega» de Baraki a reconsidéré sa décision en déclarant «qu'il n'y a aucun logement à distribuer pour le moment» en appelant «les gens à s'exprimer dans le calme».

Pour leur part, les habitants de Baraki et sa périphérie ceinturée de chalets «inhabitables» ne sont pas prêts d'aban-



donner leurs revendications, affirmant qu'ils continueront leurs actions jusqu'à obtenir des logements décents.

Il faut rappeler que d'autres communes déshéritées ont observé les mêmes incidents du côté des Eucalyptus et à El Harrach qui ont interpellé les autorités sur leur logement.

Mais selon les services de la wilaya d'Alger, les quotas disponibles pour résorber l'habitat précaire ne dépassent pas les

35.000 logements inscrits à la réalisation

en 2008, dont 20.000 unités sont fin prêtées à la distribution.

La demande de logements estimée à plus de 50.000 ne sera satisfaite que pour le prochain programme de 2014.

Le directeur du logement de la wilaya d'Alger, Smail Mohamed, avait indiqué il y a quelques mois que « 34.103 logements sociaux ont été distribués depuis 1999 ». Pour une population qui grossit les bidonvilles algérois dont une bonne partie a été éradiquée, le relogement de 45.950 familles qui vivaient dans des centres de transit ont été relogées entre 1999 et 2009.

Mais ce qui est certain, c'est que les futures assiettes disponibles pour le relogement seront implantées notamment dans les communes de banlieue Est d'Alger comme Ouled Chebel et Birtouta. Abdelkader Zoukh indique que ces logements ne seront affectés qu'après la réception des différents équipements publics nécessaires (écoles, marchés,...), dont certains sont à créer.

F. A.

Il n'y aura plus de F2

Conformément à une ordonnance présidentielle, le relogement des habitants dans de nouvelles conditions fera l'impasse sur le logement F2. Le nouveau cahier de charges oblige les maîtres d'ouvrage à construire pour les familles nombreuses en tenant compte de toutes les commodités.

Pour ce qui est des bidonvilles rasés, la wilaya d'Alger indique que ces assiettes vont servir de construction à de nouvelles facultés ou de dédoublement de voies ou de projets de logements AADL ou LLP.

F. A.

HYGIÈNE DANS LES COMMUNES

Le coup de semonce du wali d'Alger

PAR RAYAN NACIM

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a vivement interpellé les présidents des APC de la circonscription administrative de Zéralda sur le manque d'hygiène publique dans leurs communes, qualifiant cette situation de «honteuse».

«Ce que je viens de voir dans la différentes communes de la circonscription administrative de Zéralda ne me réjouit pas. Il y a partout des sachets, des bouteilles, des ordures ménagères et des gravats. Cette situation honteuse est inacceptable», s'est emporté M. Zoukh lors d'une réunion à l'issue d'une visite d'inspection dans la circonscription de Zéralda.

«Je veux trouver un environnement propre quand je reviendrai. Le président d'APC qui manquerait alors à sa mission en matière d'hygiène publique, je ne lui adresserai plus jamais la parole. Je suis allergique aux déchets», a-t-il averti.

Visiblement excédé par la passivité des autorités locales devant l'ampleur de l'insalubrité publique faisant des déchets un décor urbain, M. Zoukh ne cesse de rappeler qu'il était de la responsabilité des présidents d'APC de veiller à la propreté du cadre de vie des citoyens en suivant et en contrôlant le travail de collecte des déchets rapporte l'APS.

Le wali a souligné que d'énormes moyens ont été mis à la disposition des

communes à l'effet de garantir aux citoyens un environnement propre, assurant que la wilaya continue de faire des efforts dans ce sens dans la mesure où du matériel neuf est en cours d'acquisition et 6.000 nouveaux postes budgétaires seront ouverts dans le secteur de l'hygiène à partir du 1er janvier 2014.

C'est également à partir de cette même date que la mission de la collecte des déchets ménagers des cinq communes de la circonscription administrative de Zéralda (Staouéli, Zéralda, Souidania, Rahmania et Mahelma) sera assurée par Extranet, le nouveau établissement de wilaya spécialisé dans le ramassage des ordures ménagères.

Lors de sa visite, M. Zoukh a été interpellé par la population sur la question du logement et de l'aménagement urbain, accusant les premiers magistrats des communes d'exclure leurs quartiers des plans de développement parce que les habitants n'ont pas voté pour eux lors des élections locales.

«Il faut s'occuper des doléances de tous les citoyens de la commune sans exception. Un président d'APC qui sait faire de la politique doit s'occuper en priorité des gens qui n'ont pas voté pour lui pour les attirer vers lui», a indiqué M. Zoukh devant les élus des cinq communes

R. N.

LE DANGER DES CHAUFFAGES CONTREFAITS S'AMPLIFIE

37 personnes asphyxiées en deux jours

PAR SOFIANE CHIHAB

La série noire des chauffages contrefaits utilisés par de nombreux ménages algériens continue d'alimenter une grande polémique en Algérie. Après l'aveu fait avant-hier par le ministre du Commerce sur ces appareils de mauvaise qualité en vente sur le marché algérien, voilà qu'hier, le bilan de la Protection civile indique l'étouffement de 37 personnes suite à des appareils de chauffages «made In Taiwan».

Les chauffages et les chauffe-bains de mauvaise qualité continuent à faire des victimes aux quatre coins du pays. Le bilan de la Protection civile a indiqué, hier, que seulement en deux jours, 37 personnes ont été secourues, certaines in-extremis, suite à des fuites de monoxyde de carbone dues à la mauvaise qualité des appareils utilisés dans les maisons en cette période de froid. Les éléments de la

Protection civile wilayas de Mila et M'sila sont intervenus, les 24 et 25 décembre passés, pour prodiguer les soins de première urgence à 37 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage. 30 personnes au niveau de la wilaya de Mila au lieu-dit lotissement 279 commune de Oued el Athmania et 7 personnes au niveau de la wilaya de M'sila à la cité Sidi Abdelkader, commune de Hammam Dhelaa sans faire de victime. Faut-il le rappeler, il y a quatre jours de cela, trois personnes sont mortes dans trois wilayas du pays à cause des chauffages de mauvaise qualité.

Les trois personnes avaient rendu l'âme quelques minutes avant l'intervention des agents de la Protection civile. Par ailleurs, durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 1966 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la

circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité ... etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par les secouristes dont sept accidents les plus mortels ayant causé le décès de huit personnes et 14 blessés, traitées par les secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Oued, avec le décès de trois personnes et des blessures à une autre, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN 48 commune de Reguiba.

D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour procéder à l'extinction de trois incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Chlef, Tissemsilt et Relizane qui ont causé des brûlures à quatre personnes, traitées puis évacuées vers les structures hospitalières.

S. C.

BEJAÏA, POUR REVENDIQUER L'ACHÈVEMENT D'UN PROJET DE GAZ NATUREL

Les citoyens protestent à Souk-el-Tenine

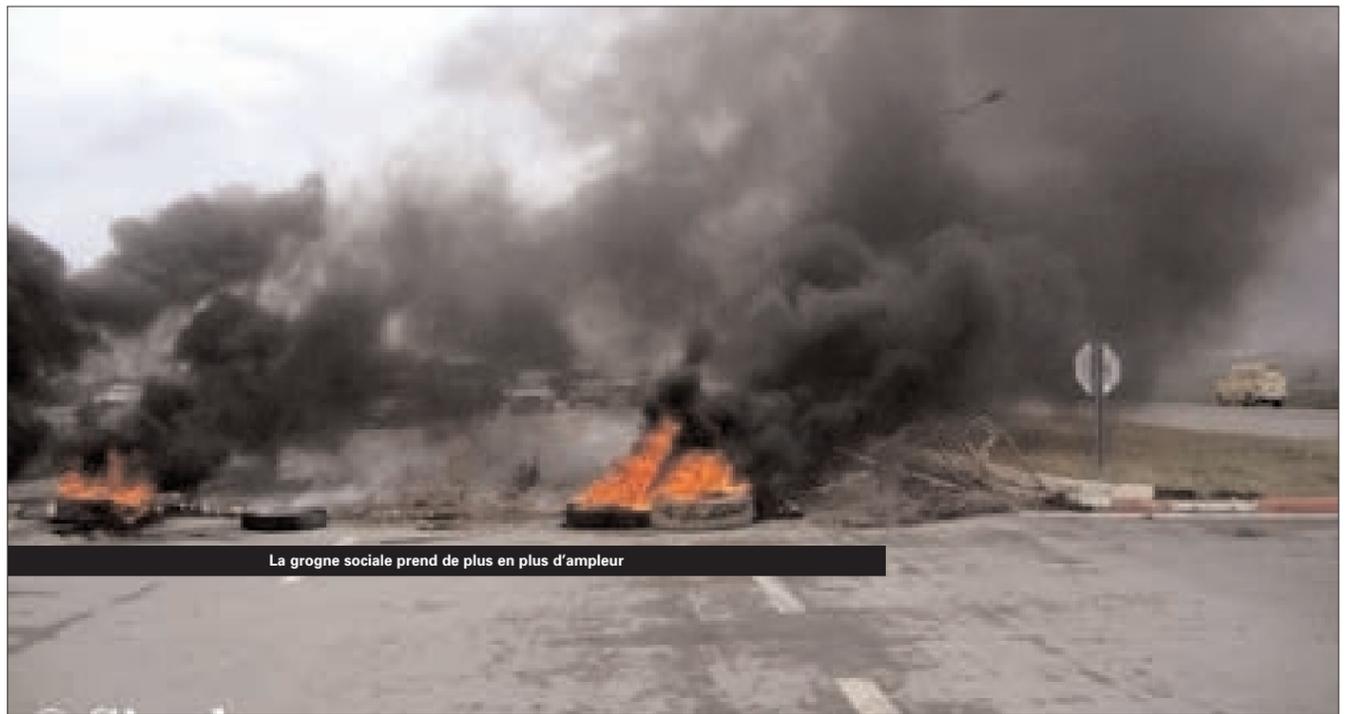
Des habitants de la daïra de Souk-El- ont durci mardi leur mouvement de protestation en observant une grève générale pour revendiquer l'achèvement d'un projet devant alimenter leurs localités en gaz naturel, a-t-on constaté.

PAR RACIM NIDAL

Les protestataires, qui ont obstrué durant deux jours des routes menant à leur agglomération ou la traversant, comme la RN-09 reliant Bejaïa à Sétif et la RN-43 joignant Béjaïa à Jijel, demandent la "levée des contraintes bloquant le parachèvement d'un projet de connexion de toutes ces localités au réseau public de distribution de gaz naturel".

Le projet en question est en souffrance depuis une dizaine d'années en raison de l'opposition de quelques particuliers du village limitrophe de Tidelsine, au passage des canalisations sur leurs terres.

Une réunion d'urgence a été tenue mardi au siège de la wilaya pour tenter d'apaiser les tensions et entrevoir des solutions pratiques à même de concrétiser ce projet, qui est au stade final. "Les gens ont perdu patience, à force d'atermoiement", a déploré un élu de Souk-el-Tenine, lors de cette réunion.



La grogne sociale prend de plus en plus d'ampleur

Pour sa part, le wali de Béjaïa, Ahmed Hamou Touhami, a indiqué que "les réseaux dans les villes concernés (Souk-el-Tenine, Melbou et Ziama) étant achevés et ne nécessitant désormais que la mise en place d'un tronçon de 1,5 km de canalisations de huit (8) pouces pour les mettre en service". Il a, cependant, déploré que "faute d'exploitation ces réseaux ont subi des dégâts qu'il va falloir les reprendre en main". Il reste maintenant, a-t-il dit, à "convaincre les opposants du village de Tidelsine de tempérer leur ardeur et permettre à la SDE de passer à l'acte", précisant

qu'une réunion de concertation sera tenue lundi prochain afin de les amener à de meilleurs sentiments. "Tidelsine est déjà alimenté en gaz. Ses habitants n'ont pas le droit de priver les autres d'en jouir", s'est-il offusqué, n'excluant pas au cas échéant, de "leur fermer les vannes", voire de recourir à la force publique.

"Nous sommes un Etat de droit. Nous nous refusons à cette solution. Mais si c'est nécessaire on va devoir y arriver", a-t-il expliqué aux élus et représentants des protestataires présents, les exhortant toutefois, à convaincre ces derniers pour

suspendre leur mouvement qui "malgré sa légitimité fait beaucoup de mal aux citoyens et à l'économie locale", a-t-il affirmé. Le directeur du centre de distribution d'électricité et du gaz (SDE-est) a relevé, quant à lui, que "bien que les délais de vie du marché aient été dépassés, l'entreprise est disposée à reprendre du service dès la libération du couloir de servitude", en appelant à la rescousse l'entreprise Kanagaz ou Cosider, deux entreprises publiques spécialisées, pour ce faire.

AFFRONTEMENTS À GHARDAIA

Les jeunes reprennent les hostilités

PAR LAKHDARI BRAHIM

Des affrontements nocturnes sporadiques et récurrents entre groupes de jeunes des quartiers de Souk et Hay El Moudjahidine du centre-ville de Ghardaïa ont repris mardi à la tombée de la nuit et se sont étendus au quartier dit "Hadj Messaoud. A la tombée de la nuit, les groupes de jeunes munis de pierres et de cocktails Molotov ont réan-

imé les hostilités entre les parties belligérantes en se jetant les cocktails et des objets enflammés des terrasses de maisons avant de s'en prendre aux forces de l'ordre mobilisés pour faire cesser les heurts et ramener le calme et la quiétude dans cette région haut lieu du tourisme en cette période de vacances de fin d'année rapporte l'APS.

Les jeunes des quartiers belligérants, non contents de l'intervention des forces de l'ordre, qui ont fait usage de bombes lacrymogènes, s'en sont pris aux policiers.

Dans la matinée, une cinquantaine de jeunes ont bloqué l'accès au souk (centre névralgique) de Ghardaïa ou les commerçants ont baissé rideau et ont attaqué, caillassé les forces de l'ordre déployé en prévision d'incidents avant que ces derniers n'usent de gaz lacrymogènes pour disperser ces jeunes et rouvrir la route d'accès

vers le souk et vers les quartiers situés au nord de Ghardaïa.

Dans l'après-midi, le wali de Ghardaïa a rencontré en présence des autorités locales, des élus et autres sages de la ville, une délégation de commerçants venue solliciter la sécurisation de leurs biens dans les "quartiers chauds" de la ville de Ghardaïa, a-t-on appris auprès d'un élu.

Le wali a appelé à cette occasion l'ensemble des citoyens à la tolérance et à la fraternité entre les résidents de la ville en soulignant que "la loi sera appliquée à tous ceux qui ont participé à ces violences", a-t-il prévenu, selon l'élu.

Plusieurs imams de la région ont exhorté les citoyens du M'Zab à œuvrer pour l'harmonie et la tolérance religieuse et rejeter les actes qui portent atteinte à la paix et à la bonne entente entre les habitants. Certaines personnes estiment que

ces violences "sont probablement l'œuvre de gangs de la drogue et de malfrats et des gens qui ont d'autres intentions et qui exploitent des jeunes pour semer la discorde entre les citoyens de Ghardaïa".

Les jeunes des deux quartiers en conflits de Ghardaïa s'accusent chacun selon son quartier d'être responsable de ces affrontements sans raison apparente ou revendications. Ces incidents ont causé plus d'une dizaine de blessés dont la majorité des blessures légères de policiers selon une source hospitalière locale.

Ces affrontements nocturnes ont suscité l'indignation des commerçants, artisans et acteurs du secteur du tourisme en cette période de vacances de fin d'année ou il est enregistré un afflux de visiteurs, en quête de quiétude, qui stimulent l'économie locale particulièrement l'artisanat et le tourisme.

RÉGHAIA

Le trafic ferroviaire paralysé par des citoyens

PAR TAHAR OUNAS

Le trafic ferroviaire a été paralysé hier, pour la troisième fois consécutive par des manifestants qui réclament l'annulation du projet de réalisation d'un Centre d'enfouissement technique (CET) à Hai El Karouche dans la localité de Réghaïa à l'est d'Alger. Les trains desservant Alger-Thénia et Alger-Constantine, bref l'est du pays, sont restés, hier, immobilisés au niveau des gares ferroviaires d'Alger et de Thénia. Les manifestants ont exigé des autorités locales d'aban-

donner ce projet qui selon eux, les expose aux dangers.

Le CET en question avait été inscrit en 2006 par la wilaya d'Alger et qui prévoit la collecte et le recyclage des déchets ménagers. Notons qu'un autre CET réalisé à Corso dans la wilaya de Boumerdès entre en fonction dès l'entame de l'année 2014 où une partie des déchets d'Alger y seront traités.

Cette action de protestation a provoqué d'énormes désagréments aux usagers de l'automotrice notamment sur la ligne Alger-Thénia, beaucoup plus prise ces

dernières années pour esquiver les embouteillages de la RN 05. Un important dispositif de sécurité des gendarmes anti-émeute y a été déployé afin de libérer la voie et permettre aux trains de transporter les voyageurs. Plusieurs voyageurs sont bloqués à Réghaïa où même le transport routier s'est fait très rare jusqu'à provoquer des bousculades parmi les usagers qui se sont retrouvés seuls face à ce problème.

T.O

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À JIJEL

12 blessés dans le dérapage d'un bus de voyageurs

Douze (12) personnes ont été blessées mercredi dans un accident de la circulation dû au dérapage d'un bus de transports de voyageurs, près de la ville de Jijel, a-t-on appris de la Protection civile. Le bus qui effectuait la liaison entre la localité de Beni Yahmed et le chef-lieu de commune Kaous (est de Jijel), a, pour des raisons non encore déterminées, effectué un dérapage avant de percuter de plein fouet un arbre, au lieu-dit Oued Samer sur le CW 150, a indiqué la même source.

Les blessés, âgés de 5 à 39 ans, ont été évacués vers l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia par trois ambulances dont une médicalisée de la Protection civile.

APS

EXPOSITION-VENTE DE PRODUITS ALGÉRIENS À YAOUNDÉ

Faire connaître davantage le label national

L'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) indique que les opérateurs économiques algériens sont conviés par le ministère du Commerce pour participer à l'exposition-vente de produits algériens à Yaoundé (Cameroun), qui aura lieu du 17 au 23 février 2014.

PAR AMAR AOUIMER

Cette institution qui encourage les exportations hors hydrocarbures précise que "les frais de location des stands et d'acheminement des échantillons sont pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE)". Depuis plusieurs années, les exportateurs algériens, notamment ceux spécialisés dans les produits agroalimentaires, commercialisent régulièrement leurs marchandises au Comptoir algérien des fruits et légumes frais de Yaoundé. Aussi, les exportateurs et producteurs nationaux, tant publics que privés, ont carrément investi les marchés de certains pays africains subsahariens où

ils ont trouvé un bon créneau pour l'écoulement de leurs produits, bien prisés, d'ailleurs parmi les consommateurs locaux appréciant les produits bio. Durant la précédente foire internationale d'Alger qui a eu lieu du 31 mai au 6 juin 2013, plusieurs conventions et accords économiques et commerciaux, ainsi que des contrats de partenariat ont été signés entre des entreprises algériennes et des sociétés camerounaises afin d'intensifier la coopération bilatérale.

De nombreux secteurs industriels et financiers, ainsi que le secteur de l'agroalimentaire ont fait l'objet de joint ventures entre des entités algériennes et des institutions camerounaises pour booster les échanges commerciaux. A. A.



COMITÉ DE COOPÉRATION DOUANIÈRE ALGÉRO-TUNISIEN

La lutte contre la fraude, la contrebande et le blanchiment d'argent examinés

Les participants aux travaux du Comité de coopération douanière algéro-tunisienne ont examiné, à Tunis, les mesures facilitant le déplacement des voyageurs entre les deux pays ainsi que la lutte contre la fraude, la contrebande, le blanchiment d'argent et le transfert illégal de devises, à la lumière des développements survenus dans la région, selon une

source des douanes algériennes. La délégation algérienne qui prend part aux travaux de ce comité de deux jours est présidée par le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala.

Lors de cette rencontre, les deux parties discuteront de la facilitation du déplacement des voyageurs et des véhicules entre les deux pays, des échanges commerciaux

et de la lutte contre la contrebande.

Les deux délégations veilleront à renforcer l'échange d'informations en matière de lutte contre la fraude, qu'il s'agisse de marchandise échangée, de transfert illégal de devise ou de blanchiment d'argent.

Il est prévu la relance du dispositif de coopération entre les douanes algérienne et

tunisienne mis en place en 2011 pour une lutte contre la corruption plus efficace.

Les participants discuteront, entre autres, de l'ouverture de centres frontaliers mixtes pour réduire les délais de dédouanement de marchandise et faciliter le déplacement des voyageurs.

R. E.

MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES

Les dirigeants de PME peinent à saisir les enjeux

De nombreux dirigeants de PME peinent encore à saisir pleinement les enjeux et les objectifs de la mise à niveau des entreprises et se satisfont, dans bien des cas, du diagnostic effectué par des experts sans poursuivre le processus jusqu'à son terme. Ce constat est relayé aussi bien par des experts que par des responsables de la promotion de la PME qui appellent à une réorientation des actions de l'Agence nationale de la promotion de la PME (ANDPME) pour mettre fin à cette carence. L'une des pistes avancées pour parvenir à cet objectif est celle de "la création d'espaces mixtes entre les institutions publiques et le secteur privé", a suggéré Hamid Ali Kerkoub, économiste et expert conseil en entreprise.

Cet expert regrette que la mise à niveau se limite actuellement à la phase du diagnostic ce qui a pour résultat, a-t-il dit, "peu d'entreprises sont réellement mises à niveau" dans le cadre du plan national décidé en 2010 et doté d'une enveloppe de près de 4 milliards de dollars. "Même si un plan de développement est établi suite au diagnostic, il n'est presque jamais mis en œuvre que ce soit en matière de formation destinée au chef d'entreprise qu'à ses cadres", a-t-il souligné. Dans un autre domaine et malgré l'insistance de certains experts sur le plan de développement des TIC, "peu d'entreprises ont implémenté des nouvelles solutions" laissant l'outil de

production dans un état désuet, a-il ajouté. Pour illustrer ce peu d'engouement des entreprises à aller au bout du processus de mise à niveau, le même expert a indiqué que les patrons se satisfont de l'analyse des données liées, entre autres, à la comptabilité et aux ressources humaines, "sans plus". "Ce sont toutes ces hésitations qui révèlent le peu de disponibilité des chefs d'entreprises à saisir les enjeux de la mise à niveau", a-t-il fait remarquer.

Des guides pour expliquer le processus de mise à niveau

Au sein de l'ANDPME, l'on est bien conscient de cette problématique. Selon son directeur général, Rachid Moussaoui, les dirigeants de PME ont effectivement des difficultés à s'imprégner des objectifs de la mise à niveau. En outre, il n'y a aucune obligation pour qu'un adhérent au processus suive toutes les étapes. En effet, une entreprise peut prendre connaissance de ses lacunes à travers un diagnostic et décider de suivre seule les autres étapes sans passer par une institution quelconque. L'Agence a alors fait recours à l'élaboration de guides pour expliquer toutes les étapes de ce processus et répondre ainsi aux interrogations des patrons. En 2013, seulement 3.000 PME ont adhéré au plan de mise à niveau bien loin de l'objectif de 20.000 unités tracé il y a cinq ans. Parmi elles, seule la moitié a obtenu une

notification de financement et aucune n'a achevé le processus. En 2012, le nombre de PME ayant bénéficié de la mise à niveau était de 719 sur les 2.153 dossiers déposés. En plus des actions de sensibilisation conduites à travers des séminaires tenus en décembre dans trois régions du pays, l'ANDPME a aussi annoncé une refonte de ses statuts pour faciliter la relation avec les entreprises mais aucun détail n'a été donné sur ce chantier.

De son côté, le président du Conseil national consultatif de la PME, Zaïm Bensaci, pense qu'il ne faut pas s'arrêter à la phase du diagnostic, regrettant le nombre restreint des experts en charge du diagnostic, estimé à 450 professionnels et qui ne peuvent pas prendre en charge une masse importante d'entreprises.

Même avec l'expertise européenne à travers le programme PME II doté de 44 millions d'euros, il n'y a eu que 200 entreprises qui sont mises à niveau. Selon M. Bensaci les montants alloués à l'entreprise dans le cadre de la mise à niveau restent insuffisants.

Le même constat était établi précédemment par le vice-président de l'association des consultants algériens, Idriss Yalaoui, en ce qui concerne les honoraires perçus par les experts pour la phase de pré-diagnostic, estimés à 500.000 DA pour une période de deux ans, jugés insuffisants.

15 millions DA pour l'investissement matériel

Bensaci a estimé également que le coût plafonné pour le diagnostic et la phase d'investissement peut constituer un frein. L'ANDPME plafonne le coût du diagnostic à 2,5 millions DA avec une aide publique de 80% à l'entreprise qui finance le reste avec une suppression de la phase de pré-diagnostic. Pour les investissements immatériels, l'apport de l'Agence est de 3 milliards DA avec une aide de 80% de l'Etat.

Des aides sont aussi accordées pour les investissements matériels ou encore pour la formation. L'intérêt de ces actions réside dans le fait qu'il est impératif de s'orienter vers la promotion de l'outil production nationale, estime de son côté le président du Forum des chefs d'entreprises Réda Hamiani.

Il a indiqué qu'en dehors des hydrocarbures et de la sidérurgie, plus de 80% de la valeur ajoutée provient du secteur privé et que 90% de l'emploi est généré par les PME. Selon lui, il faut encourager davantage les entreprises nationales. Pour cela il préconise "la nécessité de revoir la démarche de mise à niveau des entreprises" et il a bon espoir que ce message soit écouté par les pouvoirs publics.

R. E.

LAGHOUAT

Plantation de 1.500 arbustes

Une opération de plantation de 1.500 arbustes a été menée samedi dernier à Laghouat par les éléments de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de la campagne nationale de boisement intitulée "Un arbre pour chaque Algérien".

Menée avec le concours de la Conservation des forêts et la société civile, l'opération est initiée sur instructions du haut commandement de l'ANP dans le but de raffermir les relations entre l'institution militaire et la société, à travers le bénévolat, et le développement de la culture environnementale, a indiqué un officier supérieur du secteur opérationnel de Laghouat. Amorcée au niveau de la zone de Bouchaker et l'espace jouxtant la base aérienne, à la sortie sud de la ville de Laghouat, l'opération devra se poursuivre jusqu'au 21 mars prochain, ont fait savoir les responsables de la Conservation des forêts.

Devant toucher l'ensemble des 24 communes que compte la wilaya de Laghouat, l'opération se déroulera en quatre étapes, à savoir le boisement en milieu forestier, la plantation en bordures des principaux axes routiers, à l'intérieur des villes et dans les quartiers, ont-ils précisé.

Cette campagne "Un arbre pour chaque Algérien" vient ponctuer celle intitulée "Un arbre pour chaque martyr", achevée l'an dernier et qui avait permis de planter, dans la wilaya de Laghouat, plus de 21.000 arbustes.

TAHER

Centre enfûteur Naftal

Le centre enfûteur Naftal de Taher (Jijel) est en mesure de répondre largement aux besoins des populations de la wilaya, selon ses gestionnaires. Avec une production quotidienne de 8.000 bouteilles B13 de gaz butane, voire jusqu'à 10.000 unités en cas de besoin pressant, ce centre pourra satisfaire largement la demande des citoyens, a indiqué, à l'APS, Laïd Grimes. Le gaz butane sera largement disponible dans les communes de la wilaya durant cet hiver, a encore souligné ce responsable, précisant que le réseau de distribution de Naftal est couvert par plus d'une centaine de points de vente. La quantité livrable pour le chef-lieu de wilaya peut aller entre 2.000 et 6.000 bouteilles par jour, selon la même source. Avec le développement du réseau de distribution de gaz de ville qui compte actuellement plus de 58.000 abonnés, la tension s'est faite nettement sentir sur la demande en gaz depuis ces dernières années, ont indiqué, de leur côté, les responsables de la distribution de d'électricité et du gaz de l'Est (DDE). Par ailleurs, s'agissant des accidents dus à une mauvaise utilisation ou manipulation des appareils fonctionnant au gaz naturel, sept accidents ont été enregistrés dans la wilaya entre début janvier et fin novembre derniers, a affirmé le chargé de communication auprès de la Direction de wilaya de la Protection civile, précisant que ces cas ont fait un décès et 16 personnes secourues et sauvées d'une mort certaine.

TISSEMSSILT, INSPECTION VÉTÉRINAIRE DE WILAYA

Hausse de la quantité de lait cru collectée

Selon l'Inspection vétérinaire de wilaya, la quantité de lait de vache cru collectée a augmenté à Tissemsilt pour atteindre, à la fin du mois de novembre passé, 356.545 litres contre 168.000 litres collectés en 2012.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette hausse importante est due à l'augmentation du nombre d'éleveurs dans la wilaya qui est passé de 4 en 2009 à 27 actuellement, outre la disponibilité de trois complexes pour la production de lait et ses dérivés, a précisé la même inspection à l'APS, signalant que l'entrée du complexe de production du lait et ses dérivés en service à Sidi Mansour (commune de Khémisti) au début de cette année a contribué à réaliser cette quantité collectée et à conclure des accords avec 23 éleveurs activant à travers la wilaya. Selon l'APS, les campagnes de sensibilisation menées par l'Inspection vétérinaire y ont également contribué en ciblant des exploitations agricoles, en sensibilisant les éleveurs et en les encourageant.

Dans les deux années à venir, une production de plus de 500.000 litres/an de lait cru est attendue, eu égard à l'acquisition par le complexe de Sidi Mansour de 400 vaches



laitières qui seront réparties à un nombre d'éleveurs dans le cadre du crédit fédéral.

Une implication des jeunes bénéficiaires du dispositif de l'Ansej dans la collecte du lait est attendue.

Quant à la Direction des services agricoles (DSA), elle a élaboré un ambitieux programme comportant une série de mesures pour développer la production du lait cru

comme, notamment, l'augmentation des superficies destinées à la production fourragère verte à 4.000 ha en 2014, le soutien des éleveurs dans l'aménagement des espaces consacrés à l'élevage bovin et l'information sur les mécanismes de soutien mises en place par l'Etat aux adhérents à l'opération de collecte du lait cru.

B. M.

SETIF, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Les jeunes appelés à investir dans la pêche continentale

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Sétif appelle les jeunes diplômés de la formation professionnelle à investir dans la pêche continentale, un créneau de plus en plus prometteur dans cette wilaya. Selon le responsable de la direction, Djamel Taberkoukt, la wilaya de Sétif offre aux jeunes investisseurs les moyens de créer des fermes halieutiques dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, d'autant qu'il existe à Sétif des possibilités d'exploitation des ressources des nombreuses retenues hydrauliques de la région.

C'est le cas de la retenue collinaire de Zaïri dans la commune d'El-Ouricia, au nord de Sétif, qui abrite la première écloserie en Algérie. Réalisée dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur hongrois, cette écloserie peut ouvrir des perspectives prometteuses pour les jeunes investisseurs, selon le même responsable.

La région bénéficiera également de la réception prochaine du barrage de Mahouane, réalisé près de Sétif, dans le cadre des grands transferts hydrauliques.

Cet ouvrage sera également exploité pour développer l'aquaculture, participer à

assurer l'indépendance alimentaire et offrir de nouveaux emplois, a encore ajouté M. Taberkoukt. Pas moins de 4,7 millions d'alevins ont été produits en 2013 dans l'écloserie d'eau douce de Zaïri. Ils ont permis de peupler 11 barrages et plans d'eau. Cette écloserie, qui a produit, depuis son entrée en fonction en 2010, 15 millions d'alevins, nécessite un investissement de 40 millions de dinars pour assurer l'intégration complète de la production.

APS

CHLEF, CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement prochain d'une série d'opérations

Destinées à renforcer le secteur des forêts, une série d'opérations sera lancée prochainement dans la wilaya de Chlef à la faveur du programme complémentaire pour l'exercice 2013, a annoncé la Conservation des forêts. Ces opérations, pour lesquelles une enveloppe d'un montant de 282 millions de dinars a été dégagée, portent sur la réalisation de plusieurs actions. Parmi celles-ci, il est cité notamment la réalisation de 20.000 m3 de correction torrentielle, l'ouverture de 60 km de pistes et l'aménagement de

100 autres, la construction de 50 bassins d'accumulation, ainsi que l'amélioration foncière d'une superficie de 500 hectares. Ce programme complémentaire intervient après celui réalisé au titre de la campagne de reboisement 2012-2013 qui s'est soldée, rappelle la même source, par le reboisement d'une superficie de 950 ha en espèces forestières, dont le pin d'Alep, le cyprès et le chêne-liège entre autres, la plantation de 1.100 hectares de plantations fruitières, le captage et l'aménagement de 19 sources d'eau et l'équipement de 12

puits. Entre autres opérations réalisées dans le cadre du programme 2012-2013 figurent également l'ouverture et l'aménagement de 110 km de piste, ainsi que la réalisation de 52.000 m3 de correction torrentielle. Ces opérations, à l'impact avéré sur l'amélioration des conditions de vie de la population des zones rurales, ont pour objectif également la protection du patrimoine forestier de la wilaya qui a connu ces dernières années de sérieux dégâts occasionnés par les feux de forêts.

APS

AIN-TEMOUCHENT, STATION THERMALE DE HAMMAM BOUHADJAR

Mise à niveau et élévation aux normes internationales

Située à 18 km de la ville d'Aïn-Témouchent, la station thermale de Hammam Bouhadjar a bénéficié d'un plan de modernisation décidé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

BOUZIANE MEHDI

Selon le directeur de cette station thermale, le plan vise la mise à niveau de cet établissement et son élévation aux normes internationales sur le plan des infrastructures, équipements et thermalisme par l'acquisition d'équipements de dernière génération.

"Il s'agit d'une rénovation totale de la station pour la mettre au diapason des établissements mondialement connus", a souligné Kebir Noureddine à l'APS, ajoutant qu'en exécution de ce plan dans une première phase, l'Entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT), qui coiffe cette station ainsi que celles de Hammam Boughrara, Hammam Bouhanifia et Hammam Rabi, a signé, au mois d'octobre écoulé, un contrat avec un bureau d'étude espagnol spécialisé dans ce domaine. "Cette étude, qui sera lancée prochainement, sera suivie dans six mois par la partie réalisation pour laquelle un délai de 20 mois est accordé. Une enveloppe globale pour l'étude et la réalisation de cette opération d'un montant de 870 millions de dinars est allouée", signale, à l'APS, le même responsable, précisant que l'opéra-



tion de modernisation vise également l'augmentation des capacités d'accueil de l'établissement qui nécessite l'extension de ses structures. Une superficie globale de 65 hectares est disponible, indique le même responsable.

Cette opération, une fois concrétisée, confortera la renommée de la station thermale qui reçoit des curistes et des touristes de toutes les wilayas du pays, de la communauté émigrée et de l'étranger.

La mise à niveau concerne, aussi, le personnel de la station qui bénéficie, depuis quelques mois, de programmes de formation spécialisée, tant au niveau de l'EGTT, qu'au niveau d'instituts et écoles relevant du secteur, ainsi les 116 travailleurs de la station, toutes catégories confondues,

suivent ce programme de formation qui constitue le cheval de bataille de l'EGTT. Implantée au chef-lieu de commune de Hammam Bouhadjar et inaugurée le 5 juillet 1974, cette station thermale s'étend sur une superficie de 16 hectares. Elle doit bénéficier de projets hôteliers et bungalows permettant une nette augmentation de ses capacités d'accueil au profit des curistes et de touristes nationaux et étrangers qui trouveront des prestations de haute qualité.

La station compte, actuellement, un hôtel de 30 chambres et 54 bungalows, soit au total 217 lits dont 60 pour l'hôtel, avec un restaurant gastronomique de 250 couverts, une piscine et une salle de spectacles.

B. M.

JIJEL, ANTENNE LOCALE DE L'ALGÉRIENNE DES EAUX

Rénovation des conduites d'eau potable

Les travaux de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de la ville de Jijel avancent à un "rythme soutenu" et ont atteint en moins de 6 mois un taux d'avancement de 27%, a indiqué l'antenne locale de l'Algérienne des eaux, qui a ajouté qu'un linéaire total de 26.969 m de conduites a été posé dans cette cité littorale où l'ancien réseau, devenu vétuste, ne répondait plus aux besoins de la population actuelle. Les travaux de réhabilitation du réseau de distribution, répartis sur 7 secteurs, concernent 79 rues et cités et portent sur la pose de 100 km de conduites, 11.000 bran-

chements individuels, ainsi que sur la réalisation de 1.640 vannes, 121 vidanges, 182 bouches d'incendie en plus de la réhabilitation de 10 réservoirs. Selon le chef de projet, plusieurs secteurs enregistrent une très bonne cadence des travaux et peuvent être réceptionnés "dans les prochains mois" à l'exemple des secteurs d'El-Haddada et d'Ouled Bouhar où le taux d'avancement des travaux a dépassé les 80%. Entamé en juin dernier pour un montant de 2,6 milliards de dinars, pour un délai de réalisation de 18 mois, ce projet d'envergure inscrit à l'indicatif de l'Algérienne des eaux, concerne l'ensemble du réseau AEP

de la ville de Jijel qui compte quelque 140.000 habitants.

Cette action était devenue indispensable en raison de la vétusté du réseau, à l'origine de nombreuses fuites et des déperditions. L'opération permettra l'exploitation optimale de la station de traitement et de pompage des eaux du barrage de Kissir (Ouest) d'une capacité de traitement de 100.000 m³ et devra augmenter la dotation quotidienne en eau potable dans la ville de Jijel, avec un approvisionnement en H 24 pour la plupart des quartiers de la cité côtière.

APS

CONSTANTINE, CONSERVATION DES FORÊTS

Plantation de plus 500 hectares d'oliviers

Les vergers oléicoles de la wilaya de Constantine ont été renforcés durant l'année 2013 par la plantation d'oliviers sur une superficie de 544 hectares, a indiqué, samedi dernier, la Conservation des forêts. L'opération a été inscrite dans le cadre du programme de réhabilitation de l'olivieraie locale, et du repeuplement des surfaces oléicoles décimées par les incendies, a souligné Kheïreddine Saïghi, chef de service de la faune et de la flore. La surface réservée à l'olivier dans la wilaya de Constantine avait connu, la saison

dernière (2011-2012), une extension de plus de 500 hectares, a indiqué, à l'APS, le même responsable, faisant savoir qu'un programme de plantation d'une superficie équivalente, a été inscrit pour la wilaya à la faveur de la campagne agricole en cours, lancée depuis le mois d'octobre dernier. Les vergers oléicoles de la wilaya de Constantine occupent, à l'heure actuelle, une superficie de 1.400 hectares, concentrés dans les communes d'Aïn Smara, Hama-Bouziane et Ouled Rahmoun, ont fait savoir, de leur côté, les services agri-

coles qui prévoient d'étendre les superficies réservées à l'arboriculture au nord de la wilaya, où les réserves de terrains exploitables sont importantes.

Les efforts déployés pour développer l'oléiculture "procède de la volonté d'assurer une autosuffisance en matière d'huile d'olive et d'olive de table, de faire baisser les prix et de concurrencer le produit importé", a affirmé le même responsable.

APS

MILA

Projets d'AEP pour 55 mechtas

Quatre opérations importantes destinées à l'alimentation en eau potable (AEP) de 55 mechtas ont été inscrites au profit de la wilaya de Mila, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction des ressources en eau (DRE).

La première tranche du projet a mobilisé un montant de 500 millions DA et porte sur le raccordement au réseau d'AEP de 38 mechtas relevant de 18 communes de la wilaya, dont Benyahia Abderrahmane, Chigara, Minar Zarza, Aïn Beïda Harriche, Bouhatem et Oued Athmenia, ont précisé les responsables à la DRE. Les deux autres opérations concernent l'approvisionnement en eau potable des mechtas et localités de Ferdjioua et de Chigara, à l'instar des villages d'Aïn Safsafa, de Mentoura d'El-Hebayal, d'El-Hemara, de Sfisfa, de Houari, de Kikba, de Mekhat et d'El Ouerziz. Les lieux-dits de Ras El-Ma, Dehamcha, Soualam, Ouled Kayam, Ouled Zerara figurent également parmi les points de la commune de Sidi Khelifa à alimenter à partir du barrage de Beni Haroun.

TEBESSA

Enveloppe financière pour cantines scolaires

Un montant de 684 millions de dinars vient d'être affecté au secteur de l'éducation de la wilaya de Tébessa, pour la réalisation de 46 nouvelles cantines scolaires dans des écoles primaires, apprend-on samedi auprès des services de la wilaya.

Prises en charge par le programme complémentaire de l'année 2013, ces structures s'ajouteront aux 190 anciennes cantines scolaires en service à travers la wilaya dont deux cantines centrales.

Les besoins actuels de la wilaya en cantines scolaires sont estimés à 373 unités, a fait savoir la source.

Pour palier le manque de cantines constaté dans la wilaya, les responsables du secteur de l'éducation ont aménagé, à titre temporaire, des salles dans des écoles primaires, servant des repas froids.

Le nombre total d'écoliers bénéficiaires cette année de ce régime, est arrêté à 71.500 élèves, représentant 93% des effectifs scolarisés.

Un autre montant de 720 millions DA a été également dégagé par le même programme pour la réhabilitation de nombreux établissements scolaires et l'acquisition de chauffage, ajoute-t-on à la Direction de l'éducation.

LIBYE

Un soldat tué dans de nouvelles attaques à Benghazi

Un soldat libyen a été abattu mardi et un civil a été blessé dans l'explosion d'un engin placé sous sa voiture dans de nouvelles attaques à Benghazi, dans l'est du pays, ont indiqué des sources de sécurité et hospitalière, a déclaré une source de sécurité, citée par l'AFP. "Le centre hospitalier de Benghazi a admis, mardi, la dépouille du soldat Slah al-Marghani de l'unité des forces spéciales Saiqa, tué de cinq balles par des inconnus", a indiqué le porte-parole du centre hospitalier Khalil Goueidar. "Plus tard, un jeune de 23 ans a été grièvement blessé dans l'explosion d'un engin placé sous son véhicule dans le centre-ville", a-t-il ajouté.

La victime, Khaled al-Aouami, est le fils du colonel de la marine Rafea al-Aouami qui avait reçu dernièrement des menaces, a précisé la même source qui a ajouté que le père se trouve actuellement en stage en Russie.

Le blessé a été admis à l'hôpital al-Jala, a indiqué la porte-parole de cet établissement sanitaire Fadia al-Barghouthi qui précise qu'il est grièvement blessé et a subi une amputation d'un pied.

Depuis la révolte qui a renversé l'ancien régime en 2011, la région orientale de la Libye, et en particulier Benghazi, est le théâtre d'une série d'attaques et d'assassinats.

APRÈS AVOIR ÉTÉ GRACIÉ PAR POUTINE

Mikhaïl Khodorkovski demande un visa pour la Suisse

L'ex-oligarque critique du Kremlin Mikhaïl Khodorkovski a déposé, mardi, une demande de visa Schengen pour la Suisse d'une validité de trois mois, a annoncé le ministère suisse des Affaires étrangères. "Mikhaïl Khodorkovski a déposé cette demande à l'ambassade de Suisse à Berlin le 24 décembre", selon un communiqué du ministère. L'ambassade de Suisse est en train d'examiner cette demande de visa et est en contact à ce sujet avec l'Office fédéral des migrations à Berne, a-t-on ajouté de même source. Cette procédure "est confidentielle", ajoute Berne, qui précise qu'il n'y aura aucune information sur ce dossier avant la décision des autorités concernant cette demande de visa.

EGYPTE, ATTENTAT CONTRE UN COMPLEXE SÉCURITAIRE

13 morts et plus de 130 blessés

Le gouvernement a dans un premier temps pointé du doigt les Frères musulmans, en qualifiant la confrérie d'"organisation terroriste", mais le communiqué officiel n'accuse pas explicitement les Frères d'être responsables de l'attentat.



Un attentat à la voiture piégée a fait treize morts et plus de 130 blessés en Egypte, mardi, dans un complexe des forces de sécurité de la ville de Mansoura, dans le delta du Nil. Il s'agit d'un des attentats les plus meurtriers dans le pays depuis la destitution par l'armée du président islamiste élu Mohamed Morsi en juillet dernier. Le gouvernement intérimaire mis en place par l'armée a juré de continuer à combattre "le terrorisme noir". L'explosion, a-t-il précisé, s'est produite vers 01h00 du matin et huit policiers figurent parmi les victimes. Des "unités de combat" de la police vont être déployées dans le pays avec pour ordre d'utiliser des balles réelles, a rapporté la télévision nationale. Le gouvernement a dans un premier temps pointé du doigt les Frères musulmans, en qualifiant la confrérie d'"organisation terroriste", mais le communiqué officiel n'accuse pas explicitement les Frères d'être responsables de l'at-

tentat. Les Frères musulmans ont, de leur côté, condamné l'attaque et présenté leurs condoléances aux familles des victimes.

"Les Frères musulmans condamnent dans les termes les plus fermes l'attentat contre le quartier-général de la police à Mansoura", dit la confrérie dans un communiqué publié par son bureau de Londres.

"Les Frères considèrent qu'il s'agit d'une attaque directe contre l'unité du peuple égyptien et exige une enquête rapide afin de traduire en justice ceux qui ont perpétré ce crime", ajoute-t-elle.

Cet attentat accroît les risques de voir la violence endémique qui sévit dans le Sinaï se propager à la région du delta du Nil, qui n'avait jusqu'à présent pas connu d'attaque de cette ampleur. La télévision d'Etat a montré le bâtiment atteint par l'explosion, avec ses vitres éclatées et un pan de mur effondré. Des témoins ont raconté que de nombreux véhicules avaient brûlé à l'in-

térieur et à l'extérieur du complexe et que la ville de Mansoura, dans le gouvernorat de Dakahliya, était plongée dans le chaos.

La chaîne Nile News a interrompu ses programmes et appelé les habitants à se rendre à l'hôpital pour donner leur sang.

L'Egypte est le théâtre de violences politiques quasi quotidiennes depuis le renversement de Mohamed Morsi par l'armée le 3 juillet. Plus de 1.500 Egyptiens ont été tués depuis cette date, en grande majorité des manifestants pro-Morsi, mais aussi quelque 200 soldats et policiers victimes d'attaques et d'attentats, en particulier dans la péninsule du Sinaï où des groupes djihadistes sont actifs depuis une dizaine d'années.

Les autorités et les médias officiels accusent les Frères musulmans d'être derrière cette vague de violence, ce que ces derniers démentent.

R. I./Agence

TUNISIE, APRÈS PLUSIEURS MOIS DE CRISE

Les islamistes quitteront le gouvernement le 14 janvier

Les pourparlers réunissant le parti islamiste Ennahda au pouvoir et l'opposition devaient fixer le calendrier de la transition destinée à sortir la Tunisie de la crise politique dans laquelle elle est plongée depuis plusieurs mois. La Tunisie devrait avoir une nouvelle Constitution ainsi qu'un nouveau gouvernement au plus tard le 14 janvier, ont annoncé, lundi, les médiateurs des pourparlers réunissant le parti islamiste Ennahda au pouvoir et l'opposition. Les pourparlers ont duré des heures lundi pour déterminer le calendrier de formation du futur gouvernement de Mehdi Jomaâ, un indépendant censé conduire la Tunisie vers des élections.

Sa désignation, le 14 décembre, est intervenue à l'issue de deux mois de négociations tendues destinées à sortir la Tunisie de sa crise politique déclenchée par l'assassinat par balles d'un opposant de gauche le 25 juillet.

Un gouvernement pour le troisième anniversaire de la révolution

Mehdi Jomaâ, le futur Premier ministre, commencera à choisir les membres de son cabinet à partir du 25 décembre, a confirmé Mouldi Jendoubi, secrétaire général adjoint de la puissante syndicale UGTT, qui parraine les pourparlers. Selon ce nouveau calendrier préliminaire, l'actuel gouvernement de l'islamiste Ali Larayedh est censé démissionner avant le 14 janvier, date marquant le troisième anniversaire de la révolution ayant abouti à la chute de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali. Les islamistes d'Ennahda, qui dirigent le gouvernement depuis octobre 2011, ont accepté de quitter le pouvoir à condition qu'en parallèle soit adoptée la future Constitution, en cours d'élaboration depuis deux ans, et que le calendrier des futures élections soit fixé.

Soudan du Sud

Découverte d'un charnier à Bentiu

Un charnier a été découvert au Soudan du Sud, à Bentiu, capitale de l'Etat pétrolier d'Unité (Nord), a déclaré, mardi à Genève, Navi Pillay, Haut-commissaire de l'Onu en charge des droits de l'Homme. "Nous avons découvert un charnier à Bentiu, et il y en aurait deux autres à Juba", a pré-

cisé Navi Pillay dans un communiqué publié à Genève. Navi Pillay a également dénoncé des "exécution de masse, en dehors de tout jugement, le ciblage d'individus sur la base de leur appartenance ethnique et les détentions arbitraires", qui ont eu lieu au Soudan du Sud ces 10 derniers jours. Navi Pillay a

aussi fait part de sa grande inquiétude concernant le sort des nombreuses personnes qui ont été arrêtées et qui sont détenues dans des lieux inconnus, parmi lesquelles figurent quelques centaines de civils, arrêtés lors de perquisitions de maisons et d'hôtels à Juba.

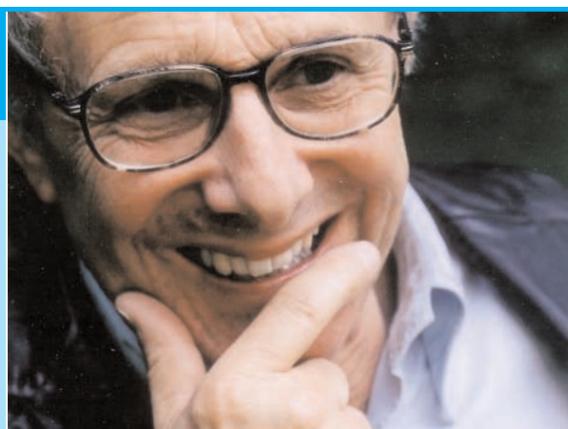
LE CINÉMA ALGÉRIEN PLUS VISIBLE DANS LES FESTIVALS INTERNATIONAUX 2013

BEAUCOUP RESTE À FAIRE... !



La présence régulière, en 2013, de films de réalisateurs algériens dans des festivals internationaux aura assuré une visibilité -parfois récompensée- à des productions qui restent néanmoins peu diffusées en Algérie en raison d'un manque criard et structurel de salles de projection ou de réseaux de distribution dignes de ce nom.

Page 12



4^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER (FICA) DÉDIÉ AU FILM ENGAGÉ

LA GRANDE-BRETAGNE, SOUS LE PEIGNE DE KEN LOACH

Page 14

LE CINÉMA ALGÉRIEN PLUS VISIBLE DANS LES FESTIVALS INTERNATIONAUX 2013

Beaucoup reste à faire... !

La présence régulière, en 2013, de films de réalisateurs algériens dans des festivals internationaux aura assuré une visibilité -parfois récompensée- à des productions qui restent néanmoins peu diffusées en Algérie en raison d'un manque criard et structurel de salles de projection ou de réseaux de distribution dignes de ce nom.

Les films "Es-Stouh" (Les terrasses) de Merzak Allouache et "Zendj Révolution" de Tariq Teguaia, pour ne citer que ceux là, partageaient cette année l'affiche avec de grands noms du 7e art à la Mostra de Venise (Italie) et au Festival international du cinéma de Belfort (France). Cinéaste productif et reconnu, Merzak Allouache qui a tourné "Es-Stouh" en trois semaines à Alger, s'est vu, par ailleurs, décerner le "Variety Middle East Filmmaker Of The Year Award" (Prix du meilleur cinéaste arabe de l'année 2013) par le magazine américain *Variety*, en marge du 7e Festival international du film d'Abou Dhabi. Cette distinction est venue, en outre, couronner le succès de son précédent film "Et-Taïb" (Le repent), primé en 2013 dans de nombreux festivals internationaux aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. Pour sa part, Tariq Teguaia dont le dernier film a été salué par la critique internationale dès sa sortie en novembre, fait déjà sensation en obtenant, à quelques semaines d'intervalle, le Grand Prix Janine-Bazin du Festival "Entrevue Belfort" et le "Prix Scribe pour le cinéma". Ce dernier prix, décerné annuellement dans un grand hôtel parisien en hommage aux frères Lumières, comptait Jean-Luc Godard dans sa liste 2013 des "nominés". Projetés tous les deux en avant-première mondiale en Italie, "Es-Stouh" et "Zendj Révolution" n'ont toujours pas été programmés en Algérie. Des films moins récents de M. Allouache ("Normal", 2011), ("Le repent", 2012) et d'autres



oeuvres primées cette année comme le documentaire *La Chine est encore loin* (2012) de Malek Bensmaïl ont été programmés dans des ciné-clubs ou à des rencontres annuelles d'associations de cinéma, et plus rarement dans des festivals publics. Des festivals et des rencontres de cinéma à l'étranger ont également accueilli et primé, en 2013, des œuvres de cinéastes algériens débutants qui se sont orientés vers le court-métrage ou le documentaire. A l'exemple de Karim Moussououi, auteur en 2013 du court-métrage *Les jours d'avant*, sélectionné, entre autres, au 66e Festival de Locarno (Suisse) ou encore "Loubia Hamra" (Haricots rouges) de Narimane Mari qui a rafilé trois

prix au dernier Festival international du film documentaire de Marseille (France) en juillet. En dehors des manifestations occasionnelles comme les Journées cinématographiques d'Alger, la diffusion -en Algérie- de ces courts-métrages se heurte à une quasi absence des espaces de projection et de débats cinématographiques. Devant cette réalité, des professionnels du 7e art avaient plaidé pour la diffusion des courts-métrages algériens à la télévision, un média qui reste, de leur avis, idéal pour la diffusion (large) des courts-métrages, comme l'a démontré le rôle "important" des chaînes publiques en Europe dans la promotion de ce genre cinématographique.

Les réalisatrices algériennes commencent à s'imposer

Des réalisatrices algériennes, jeunes et établies à l'étranger pour leur majorité, auront autant que leur confrères masculins, été régulièrement à l'affiche de festivals internationaux, multipliant pour certaines les distinctions. A l'exemple de Sofia Djama, auteure en 2011 de "Mollement un samedi matin", qui a reçu en 2013 le Prix du meilleur court-métrage au 2e Festival du film de Louxor (mars 2013, Egypte). Plus habituée aux prix internationaux, la réalisatrice Djamilia Sahraoui a pour sa part remporté plusieurs prix avec son drame "Yema" (2012), un film qui a porté haut les couleurs algériennes en remportant l'Étalon d'argent de Yennenga au 23e Festival du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (février 2013, Burkina Faso). Des courts métrages de fiction ainsi que des documentaires d'autres cinéastes (Yasmine Chouikh, Safinez Bousbia, Fatma Zohra Zamoum, etc) ont également été régulièrement sélectionnés dans des rencontres en France, au Liban aux Etats-Unis et ailleurs. A l'évidence, relèvent tous les observateurs, le manque dans le pays de réseaux de distribution et de salles de cinéma empêche tout simplement le financement adéquat du 7e art, ce qui, du coup, entrave l'épanouissement d'un potentiel créatif important qui existe et qui ne demande qu'à s'exprimer.

MICHELLE PERROT, PRIX SIMONE DE BEAUVOIR POUR LA LIBERTÉ DES FEMMES

Une première pour la France pour ce prix créé en 2008



L'historienne et écrivaine française Michelle Perrot, l'une des pionnières de l'histoire des femmes et du genre, a été couronnée par le prix Simone de Beauvoir 2014 pour la liberté des femmes, ont annoncé mardi les organisatrices. Agréée, professeure émérite, Michelle Perrot, 85 ans, est la première lauréate française de ce prix créé en 2008 et qui lui sera remis le 10 janvier à Paris. Elle a notamment dirigé avec Georges Duby l'ouvrage en cinq volumes "L'Histoire des femmes en Occident" et publié "Mélancolie ouvrière" en 2012. Présidé par Josyane Savigneau, le jury international de trente personnalités du monde des arts et des lettres avait choisi cette année deux finalistes françaises : Simone Schwarz-Bart et Michelle Perrot. Michelle Perrot, qui a effectué une grande partie de sa carrière à l'université Paris-Diderot, "est une pionnière en France de l'histoire des femmes et du genre. Son œuvre s'inscrit dans la droite ligne de la pensée de Simone de Beauvoir", a expliqué Josyane Savigneau, au nom du jury. "En écoutant son séminaire sur l'histoire des femmes, beaucoup ont pris conscience de leur condition. C'est une vie entière, une œuvre entière, consacrée aux femmes", a souligné la journaliste du Monde, saluant en outre la qualité littéraire des textes de Michelle Perrot. La lauréate 2013 était la jeune militante pakistanaise pour le droit à l'éducation, Malala Yousafzai.



Ikumi Yoshimatsu, la "Miss International" 2012, n'était pas présente pour féliciter la lauréate 2013 de ce concours de beauté internationale. La reine de beauté japonaise avait expliqué la veille lors d'une conférence de presse, que les organisateurs du prix avaient cédé aux pressions d'un agent lié aux yakuza et lui avaient demandé de se "faire porter pâle". Elle a avoué avoir subi durant plus d'un an des pressions de personnes liées au crime organisé japonais. Des déclarations qui ont fait d'elle une nouvelle icône de la résistance au milieu mafieux japonais, infiltré dans des pans entiers de l'économie de l'archipel. Depuis lors, son blog a reçu plus d'un million de visites. Pour la "Miss International 2012", les problèmes commencent au printemps de l'année dernière, avant même son élection. La plus puissante des agences d'artistes dans le pays, "Burning Productions", veut alors avoir son mot à dire sur la carrière de la star montante. Ikumi Yoshimatsu est priée de prendre un nouvel agent "ami". Ikumi Yoshimatsu, au fait des liens supposés de cette agence avec les Yamagushi-Gumi (le plus puissant gang de yakuza), ne veut pas en entendre parler. "Pour des raisons morales et éthiques, je ne pouvais pas travailler avec ces gens et leurs partenaires", a-t-elle expliqué par la suite. Ce refus, dans un milieu où l'influence de la mafia est considérée comme un fait établi, passe mal. Genichi Taniguchi, l'homme qui était "destiné" à s'occuper de la carrière du mannequin s'est alors, d'après la star, mis à la harceler. Coups de fils menaçants à sa famille, irruption violente sur des plateaux de "shooting" photos et détectives payés pour la suivre, voici ce qu'Ikumi Yoshimatsu invoque aujourd'hui pour déposer plainte contre cet agent de star. Lui nie les allégations de harcèlement et assure simplement avoir un différend d'ordre financier avec l'agent américain que la star japonaise s'est

LA MISS JAPONAISE QUI DÉFIE LES YAKUZA LA NOUVELLE ICÔNE DE LA RÉSISTANCE AU MILIEU MAFIEUX JAPONAIS

Ikumi Yoshimatsu, première "Miss International" japonaise, a créé un électrochoc dans l'archipel en dénonçant l'influence de la mafia dans le "show-biz". Un acte de résistance qui intervient alors que Tokyo durcit le ton contre les yakuza.

choisie pour gérer sa carrière. "Goldman Sachs avec des flingues"

La résistance de la reine de beauté est un acte isolé, mais reste néanmoins symptomatique d'une évolution de la société japonaise. Jusqu'à récemment, l'influence des yakuza passait pour normale dans bon nombre de secteurs d'activités. "Ce sont des entités semi-légales, avec des bureaux qui ont pignon sur rue, des cartes de visites et des magazines", explique, dans le journal *Foreign Policy*, Jake Adelstein, ex-journaliste américain spécialisé dans les faits divers pour un média japonais et fin connaisseur du crime organisé au Japon. Les quelque 60 000 Yakuza, regroupés en 22 gangs, que compte l'archipel ont d'ailleurs beaucoup diversifié leurs compétences. Le racket, la prostitution, le trafic d'influence et le meurtre sont toujours des domaines dans lesquels ils excellent, mais des lois de 2011 ont beaucoup restreint la possibilité de faire affaire avec eux. Ils se sont alors intéressés à des métiers plus respectables comme la finance ou le show-business, sans délaisser pour autant des méthodes crapuleuses pour arriver à leurs fins. Une diversification qui a particulièrement bien réussi aux Yamagushi-Gumi et à ses près de 40 000 membres. Une organisation plus proche de "Goldman Sachs avec des flingues", d'après Jake Adelstein, que des brutes épaisses dépeintes dans

8ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE ANDALOUSE ET DES MUSIQUES ANCIENNES "FESTIVALGÉRIE"

Une profusion des genres qui a généré des atmosphères de communion et de convivialité

Le groupe français "La Cola de conservatori de Tolosa" et le musicien algérien Mohamed Rouane ont animé mardi soir à Alger, la 8ème journée du 8ème Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes "Festivalgérie", dans un brassage culturel exquis, mêlant la musique occitane aux sonorités andalouses et au jazz oriental. Sous la direction de Xavier Vidal, le groupe toulousain, composé de huit instrumentistes, dont trois femmes, est passé en premier, exécutant une quinzaine de pièces chantées en occitan et dont les contes évoquaient des rites et des habitudes populaires, dans un style de musique qui aurait permis naturellement la transition vers les genres andalou ou kabyle. "Es aici lo mes do mai" (Il est arrivé le mois de mai) et "Me mes avis qu'ai ansut" (IL m'a semblé avoir entendu un ange chanter), figurent parmi les pièces chantées qui ont suscité l'enthousiasme du public de connaisseurs, présent en nombre, dans la salle Ibn Zeïdoun de l'Office Riadh El Feth. Les coups d'archet des violons à l'aigue et dans les graves, les sonorités stridentes de la cornemuse, l'harmonisation des accords diatonique et chromatique, les notes cristallines

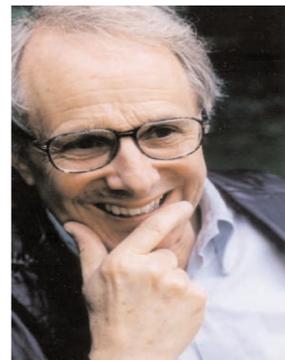
de la mandoline, le son aérien des hautbois, l'accompagnement traditionnel de la vielle à roue et le son oriental du R'beb, ont permis une profusion des genres qui a généré des atmosphères de communion et de convivialité. Amine Tilioua, musicien polyvalent, tantôt au violon et tantôt à la mandoline ou au R'beb, a exécuté à deux moments différents avec beaucoup d'aisance et de dextérité, deux istikhbar, dans le mode Mezoum d'abord, puis dans celui de Raml el maya qu'il a appuyé par une interprétation vocale de qualité. Mohamed Rouane, très applaudi par l'assistance, est monté ensuite sur scène pour présenter une dizaine de compositions, toutes inscrites dans un registre qu'il préfère appeler "Casbah-Jazz", un mélange des genres, entre Flamenco, Jazz, chaabi et musique orientale. Accompagné par cinq musiciens, l'artiste à la mandole blanche, s'est constitué guide d'une belle randonnée au cœur des sonorités de la culture méditerranéenne et orientale, interprétant dans la mélancolie des modes Hijez, Huzzam et Saba des mélodies ouvertes, aux rythmes à mesures composées. Les musiciens turcs, Kaptan Emrah, jouant d'une guitare basse fretless (guitare à quatre ou cinq cordes épaisses

et au manche sans cases) et Ilyas Ozupek, à la clarinette ont particulièrement été époustouffants ainsi que les Algériens Cheikh Mohamed El Amine au nay et au chant, Moncef Bessaghir à la percussion et Abdellah Ennadjar au synthétiseur qui ont également brillé de maîtrise et de technique. Très ému après sa belle prestation, Mohamed Rouane, sollicité par Aïssa Rahmouni, commissaire du Festivalgérie, n'a pu retenir ses larmes, devant un public généreux qui continuait de l'applaudir. "Mon instrument est un hommage à Cheikh M'Hamed El Anka !" a déclaré Mohamed Rouane à l'issue de la représentation, avant d'ajouter, "J'essaye de composer des pièces aux contenus authentiques, puisant leur âme de la musique chaabi, et qui répondent à une forme esthétique moderne". Le 8ème Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes "Festivalgérie", inauguré le 20 décembre dernier, se poursuit jusqu'au 29 du même mois avec à l'affiche de la 6ème journée un hommage à Si Mohamed Bouali, appuyé par l'Ensemble régional de la ville de Tlemcen et l'Orchestre Mohamed Tamsamani du Maroc.

Une expérience socialiste dans une démocratie pour rebâtir une nouvelle Grande-Bretagne est relatée dans le film documentaire "L'esprit de 45" du britannique Ken Loach qui a été projeté mardi à Alger. Présenté en compétition officielle du 4ème Festival international du cinéma d'Alger (FICA) dédié au film engagé, ce documentaire de 94 min se penche sur la Grande-Bretagne d'avant et après la seconde guerre mondiale et sur la période de la reconstruction. En premier lieu, Ken Loach montre, à travers des témoignages, les conditions de vie des Britanniques avant la guerre, un ultra libéralisme qui tuait le peuple lentement à coup de famine, maladies, pauvreté et

4ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER (FICA) DÉDIÉ AU FILM ENGAGÉ

La Grande-Bretagne, sous le peigne de Ken Loach



un appareil de santé inaccessible. A cette époque on pouvait facilement mourir pour quelques shillings qui iront enrichir les propriétaires de mines. Pendant la guerre, le Parti travailliste britannique (Labour Party) a intégré la coalition nationale auprès de Winston Churchill, cette expérience a permis au parti de constater toutes les possibilités qu'offraient cette solidarité nationale et l'économie de guerre. En juillet 1945, proposant un vaste programme de réformes, le Parti travailliste remporte une victoire écrasante aux élections. Le gouvernement de Clement Attlee commence un plan de nationalisations. Le documentaire revient sur le long processus de nationalisation et d'équipement des

hôpitaux et de l'assainissement du cadre de vie des Britanniques, un poignant passage d'un médecin témoin de la première fois où il a annoncé à un père de famille démunie qu'il ausculterait son enfant gratuitement. Moins de cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale le parti a réussi, après de longues tractations avec le secteur privé, à nationaliser les "monopoles naturels de l'Etat" à savoir les secteurs de la santé, des transports, de l'alimentation énergétique et les mines, une démarche qui a fait prendre conscience aux ouvriers, qui découvriraient la sécurité sociale, qu'ils étaient "maîtres de leurs vies". La reconstruction de la ville de Londres et d'autres localités touchées par les bombarde-

ments des forces aériennes nazies étaient elles aussi conçues d'abord pour le confort du citoyen britannique mais aussi pour éradiquer les foyers de maladies et d'insalubrité. Bien que traitant d'une époque lointaine, ce documentaire reste néanmoins un témoin de la possible coalition entre les idéologies politiques mais aussi des opportunités offertes par la population à un Etat qui arrive à fédérer ses forces pour le bien de tous. Inauguré jeudi, le 4ème Festival international du cinéma d'Alger (FICA) dédié au film engagé se poursuivra jusqu'au 26 décembre avec huit longs métrages et onze film documentaires en compétition officielle à la salle El Mougar.

LES MOTS CROISÉS ONT 100 ANS

Les cases du siècle



Le 21 décembre 1913, un violoniste américain publie la première grille de mots croisés. Depuis, ce jeu triomphe dans le monde entier. Pourquoi? Comment? Récit de Jacques Drillon, le verbicruciste de *l'Obs*. Si le joueur est un cruciverbiste, l'auteur, lui, le responsable des «*tortures de l'esprit*», ou des «*méninges*», ou même de ces nouveaux «*exercices spirituels*», cet homme de lettres est un verbicruciste ou un mots-croisiste. Tristan Bernard avait proposé le couple sphinx/œdipe, mais l'idée n'a pas pris.

HISTORIQUE

En inventant les cases noires, un violoniste américain d'origine anglaise, Arthur Wynne, a véritablement inventé les mots croisés ; il a proposé sa première grille en Angleterre, sans succès. Le 21 décembre 1913, il l'a publiée dans un journal américain, le *New York World* (dans son supplément le «*Fun*»), mais sans les cases noires, qu'il a introduites plus tard. Le succès a suivi. D'abord via l'Angleterre (Morley Adams, 1924, dans le *Sunday Express* - il fonda la première agence de mots croisés), puis en France la même année (à la une du *Dimanche-Illustré*, puis dans le *Gaulois et l'Excelsior*). Tristan Bernard consolide la bonne fortune du jeu, en casant des petits dessins dans sa grille, des petits dessins faits de cases noires. Quand elles contenaient trop d'astuces, ses grilles étaient accompagnées d'explications. Jean Richepin et Renée David lui emboîtent le pas.

RECORDS

Le *Nouvel Obs* publie en 1989 une grille de 7x7 sans aucun noir (ce que Perec n'avait jamais réussi à faire; elle est due à un lecteur du journal). En 2010, Claude Coutanceau en trouve une de 9x9 sans noir et sans mot répété (la revue *l'Impossible* vient d'en publier une de 8x8, excellente, signée Jean-Jacques Salgon). Didier Clerc et Pierre-Claude Singer réalisent une grille de 160 000 cases, et de 50 139 mots («*Livre Guinness des records*», 1997). Le record de la définition la plus brève est détenu par le signataire de ces lignes, une potence (1 horizontal et 1 vertical) faite de POLYTECHNIQUE (défini par: «*X*») et PATTEDOIE (défini par: «*Y*»).

VIOLENCE AU CINÉMA

Hollywood dans le viseur d'Obama

Les films américains sont de plus en plus violents. Les cinéastes ont-ils une responsabilité dans les tueries de masse qui se multiplient ?

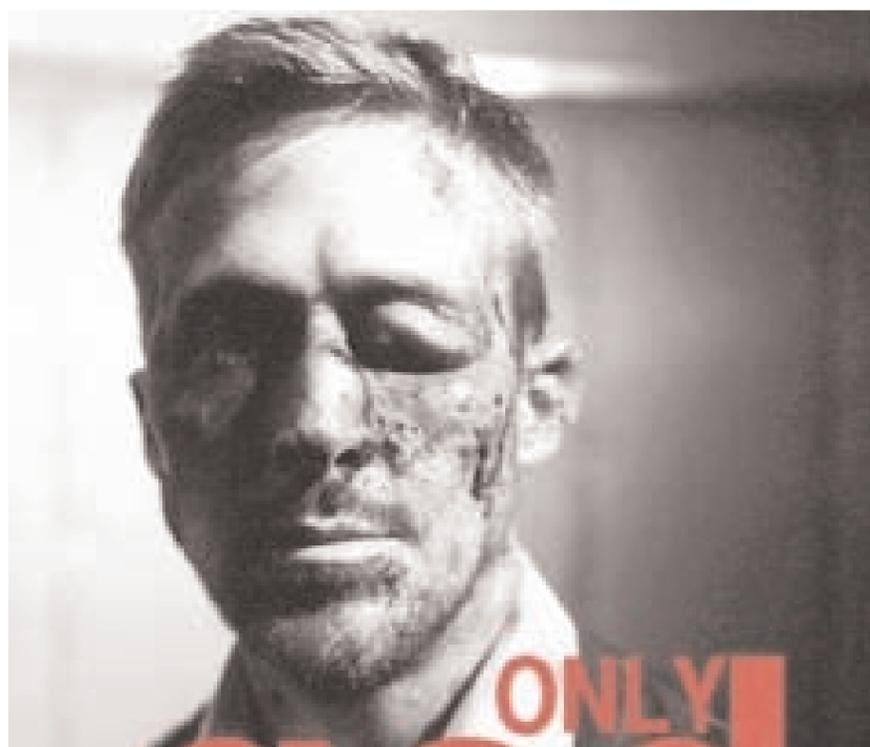


"En ce qui concerne la violence des armes, il faut veiller à ne pas la glorifier, parce que les histoires que vous racontez façonnent le regard et la vie de nos enfants [...]. Les histoires que l'on raconte ont de l'importance. Et vous les racontez mieux que n'importe qui sur terre." A grand pouvoir, grandes responsabilités : ainsi s'exprimait Barack Obama le 26 novembre dernier sur le campus de DreamWorks, à Glendale, Californie, entre passage de pommade et remontage de bretelles. Exercice délicat. Hollywood, et particulièrement Jeffrey Katzenberg, le patron de

DreamWorks Animation, comptent parmi les plus généreux donateurs du Parti démocrate. Attention, donc, à ne pas froisser de précieux alliés. Mais attention, aussi, à donner une impression d'équilibre : le président, qui, en janvier dernier, dans la foulée de la tuerie de l'école primaire Sandy Hook à Newtown, Connecticut, avait dévoilé 23 mesures d'urgence pour lutter contre le fléau de la violence due aux armes à feu, doit appeler chacun à ses responsabilités : la National Rifle Association, le puissant lobby des armes, mais aussi Hollywood. Car c'est un fait : la violence dans les films américains a augmenté, d'après une étude réalisée par l'Ohio State University et l'Annenberg Public Policy Center (University of Pennsylvania). Pire : les scènes de violence avec armes dans les films "PG-13" (déconseillés aux moins de 13 ans) ont plus que triplé depuis 1985, année où fut institué le classement "PG-13". Ceux-ci sont désormais aussi violents que les films "R" (interdits aux moins de 17 ans non accompagnés d'un adulte), voire plus violents ! Faites la guerre, pas l'amour : tel est le signal envoyé par la MPAA (Motion Picture Association of America), qui décide de la classification des films. Ainsi Harvey Weinstein est-il régulièrement contraint de faire appel du verdict rendu par la MPAA, comme cela vient encore d'être le cas avec *"Philomena"*, le nouveau Stephen Frears, qui sortira en France en janvier : le film avait écopé d'un "R" au motif

qu'on y entendait deux fois le mot "fuck". A côté de ça, des films comme *"Skyfall"* ou *"The Dark Knight Rises"* ont beau sentir la poudre, ils ont tous deux été classés "PG-13". "Si le sexe doit être interdit aux moins de 17 ans, il devrait en être de même avec les scènes d'extrême violence avec armes", estime Daniel Romer, l'un des auteurs de l'étude susmentionnée. C'est aussi l'avis de Michael Welner, docteur en psychiatrie médico-légale : *"Les tueurs étaient jadis présentés comme des monstres ; désormais, ils ne sont pas seulement dépeints comme des gens auxquels on peut s'identifier, comme Tony Soprano, mais comme de véritables héros !"*, dénonce-t-il. *"Prenez les protagonistes de "Breaking Bad" : vous avez envie qu'ils s'en sortent, même s'ils doivent tuer pour cela. Sur un plan culturel, cela brouille la frontière entre bien et mal." So what ? Ce n'est pas parce que je regarde "Dexter" que je vais me mettre à découper les gens en rondelles - quoique... Si les films, les séries télé ou les jeux vidéo avaient une influence réelle, mesurable, sur les comportements, ça se saurait. Or aucune*

étude scientifique n'a jamais pu le prouver". Du moins jusqu'à présent. Le 16 janvier dernier, soit un mois après le massacre de Newtown, Barack Obama appelait le Congrès à débloquer 10 millions de dollars en direction des CDC (Centers for Disease Control), la principale agence gouvernementale en matière de santé publique, pour financer la recherche sur "l'influence des jeux vidéo et autres médias sur la violence". L'idée même fait bondir Quentin Tarantino. Pour le cinéaste de *"Django Unchained"*, *"Kill Bill"* ou *"Reservoir Dogs"*, la violence au cinéma est une bonne chose car elle est cathartique : "De toute évidence, ces tueries de masse sont un problème de contrôle des armes à feu et de prise en charge des malades mentaux." Comme l'a fait remarquer l'ESA (Entertainment Software Association), le lobby du jeu vidéo, dans un communiqué publié peu après la tragédie de Newtown, *"les jeux vidéo violents ont autant de succès dans bien d'autres pays, mais les tueries de masse restent une spécificité américaine."*





ACCUSÉ

levez-vous !



DRAME

Jubilation criminelle

Beaucoup d'entre nous jubilent des malheurs d'autrui. Une attitude malsaine dont on finit par en payer les conséquences. Car si la justice des hommes peut être lacunaire, celle du destin est impartiale et très souvent d'une incroyable atrocité.

PAR KAMEL AZIOUALI

Hayat s'était réveillée aux alentours de neuf heures du matin. Son mari s'était levé à six heures trente et était parti à son travail sans même qu'elle s'en rende compte. Elle avait veillé jusqu'à trois heures du matin parce que son bébé âgé d'à peine un mois n'avait cessé de pleurer durant la nuit. Elle se pencha sur son berceau et fut toute contente de le voir dormir d'un sommeil profond. Elle se leva et fit bouillir du lait qu'elle mélangea à un peu de café que son mari avait préparé et versé dans le thermos.

Après avoir pris son petit déjeuner, elle retourna à son lit. Elle avait tout le temps devant elle puisque son mari ne rentrait que le soir.

Hayat était mariée avec Mahmoud depuis quatre ans et ils n'avaient décidé de concevoir un bébé qu'une fois obtenu le logement grâce à la formule EPLF-CNEP.

Le bébé se mit à pleurer, elle le prit dans ses bras, lui changea les couches et se mit à jouer avec lui. Soudain, quelqu'un frappa à la porte. Elle posa son bébé sur le lit, ramena sur lui une couverture et alla



ouvrir. C'était Naziha sa voisine de palier avec laquelle elle causait chaque jour que Dieu fait.

- Ah ! Bonjour Naziha !

- Bonjour... Tu ne sais pas ce qui s'est passé en dessous ?

- Non.

- Rachida, tu la connais ? Notre voisine du deuxième...

- Oui ! fit Hayat.

- Son mari est encore rentré ivre mort hier soir et il l'a battue avec un manche à balai...

- Oh ! Mon Dieu !

- Tu n'as rien entendu ? Elle a pourtant hurlé toute la nuit !

- Non ; je n'ai rien entendu... J'avais fort à faire avec mon petit bébé.

- Il lui a cassé toute la vaisselle, tu sais ?

- Oh ! mon Dieu... Et aucun voisin n'a osé intervenir ?

- Qui oserait intervenir de nos jours pour ce genre d'histoires !

- C'est vrai, hélas !

- Et celle du dessus... il paraît que son mari n'a pas de quoi payer la facture de la Sonelgaz

- Le pauvre ! fit Hayat, compatissante.

- Le pauvre ? Il n'avait qu'à ne pas acheter de mouton pour l'Aïd !

Soudain, des cris fusent du palier d'en-

dessous et Naziha se mit à jubiler :

- Oh ! Oh ! C'est encore le mari de Rachida qui fait des siennes !

-Tu sembles éprouver du plaisir en l'entendant crier, remarqua Hayat.

- Tais-toi ! laisse-moi écouter ce qu'elle est en train de lui dire.

Les deux jeunes femmes tendirent leurs oreilles et apprirent que la malheureuse Rachida avait décidé de s'en aller chez ses parents et son mari tentait de l'en empêcher : "Si tu franchis le seuil de la porte, je te tue !", lui hurla-t-il à un moment donné.

"Tue-moi ! lui répliqua-t-elle, tu me rendras un grand service!"

Soudain, les paroles de la malheureuse devinrent très nettes et les deux femmes comprirent qu'elle venait d'ouvrir la porte et allait probablement sortir de l'immeuble.

- Je rentre pour voir tout de mon balcon ! s'écria Naziha qui s'en alla en courant.

Hayat aussi voulait voir la malheureuse voisine sortir en courant poursuivie par son mari. Elle referma la porte et rentra.

Mais comme elle avait peur que des voisines la voient assistant au spectacle comme Naziha, elle voulut faire semblant d'étendre les couvertures et les draps.

Elle prit le tout et se mit à le secouer par dessus son balcon, et soudain elle vit quelque chose tomber sur le trottoir. Qu'est-ce que cela pouvait être ? Soudain, elle poussa un hurlement strident et sinistre ! C'était son bébé ! Elle avait complètement oublié son bébé, son petit Réda d'à peine un mois ! Elle l'avait jeté du balcon ! Ses cris étaient si forts qu'ils avaient couverts ceux de Rachida.

Le malheureux bébé ne survécut pas. Et imaginez un peu l'horreur qui s'était emparée aussi du mari lorsque sa femme lui avait téléphoné pour lui annoncer que leur bébé était mort !

Une histoire à méditer, peut-être...

K. A.

INJUSTICE

Les trois mariages de Sabéha

Sabéha, le jour de son mariage était la femme la plus heureuse du monde. Depuis le lycée, elle aimait Rachid à la folie. Ils étaient en terminale tous les deux quand ils se sont connus à la bibliothèque municipale, en 1974, se trouvant derrière la salle Ibn Khaldoun, au cœur d'Alger. Quand ils ont découvert qu'ils préparaient le même bac, séries sciences, ils ont décidé de réviser ensemble. En vérité, ils n'osaient pas se l'avouer encore, ils se sentaient attirés inexorablement l'un vers l'autre. Tous les deux ont réussi à obtenir le passeport qui permettait d'accéder à l'université. Le jour de l'annonce des résultats du bac, ils se sont rencontrés pour la énième fois. Emportés par leur fougueux et juvénile enthousiasme ils se sont embrassés. D'abord de manière innocente puis intensément. C'est ce jour-là aussi qu'ils se sont déclarés leurs flammes respectives. Des flammes qui ne devaient s'éteindre que le jour de l'extinction de leur vie.

Tous les deux avaient suivi des études de médecine. Et avant même qu'ils ne les aient achevées, ils s'étaient mariés. Ils étaient attirés l'un vers l'autre de manière irrésistible et ils voulaient concrétiser leur amour dans le cadre légitime respectueux des valeurs morales auxquelles ils croyaient.

En 1981, ils ont réussi à obtenir un logement. Un très beau F4 ! Ils pouvaient désormais penser à faire des enfants. Mais le destin cruel vous frappe parfois dans le dos au moment où vous vous y attendez le moins. Alors que Sabéha était enceinte de quatre mois, Rachid succomba à un malaise cardiaque. Tout le monde avait attribué ce terrible coup du sort à la cruauté de quelques regards envieux. Rachid était médecin, il était donc bien placé pour savoir s'il avait quelque maladie cardiaque. A moins qu'il l'ait cachée à Sabéha.

Et puis, pourquoi la lui aurait-il cachée ? Toujours est-il qu'à 27 ans, Sabéha se retrouva veuve. Quelques mois plus tard, elle mit au monde deux jumeaux. Sadek et Rachid. La jeune femme était à la fois heureuse d'avoir deux précieux souvenirs de Rachid et en même temps triste parce que ses deux enfants étaient orphelins. Jamais ils n'entendront la voix de leur père si chaude et si réconfortante ! Jamais ils n'entendront ses réflexions inattendues qui lui faisaient piquer d'interminables fous rires.

Deux années après la mort de Rachid, des hommes, instruits et bien en tous points, avaient demandé la main de Sabéha mais à chaque fois, elle réagissait de la même manière : elle se mettait à hurler : "Non ! je ne veux pas

me marier ! Je le suis déjà. Avec Rachid !" Ses parents et ses deux sœurs ont essayé de la raisonner en lui faisant réaliser qu'elle avait la possibilité de refaire sa vie. Elle était demandée en mariage alors que beaucoup de filles célibataires ne l'ont pas été. Ils lui disaient notamment : "Ne gâche pas ta vie !" Là encore, elle se mettait à pleurer et elle répondait : "Si j'élève mes deux enfants et que j'arrive à leur faire oublier qu'ils sont orphelins, je n'aurai pas gâché ma vie ! Et je n'aurai pas trahi la mémoire de Rachid."

Aujourd'hui, Sabéha a 51 ans. Elle s'est acquittée de son devoir. Ses jumeaux ont obtenu leur baccalauréat et sont en train de suivre des spécialités en médecine. De temps en temps, elle se rend à la bibliothèque municipale où elle avait rencontré leur père. Elle demeure en face de la porte s'attendant à le voir sortir avec ses longs cheveux et elle riant à ses côtés. Bien qu'elle soit encore très belle, Sabéha ne pense pas à refaire sa vie. Sa vie est déjà faite. Elle est mariée à Rachid. Le mariage, cependant trotte dans sa tête ... Il y en a même deux ! Ceux de Rachid et de Sadek. Deux événements qu'elle prépare déjà. Le destin n'est pas vraiment injuste... Il sait donner des compensations quand il réalise avoir été trop dur.

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET

DAIRA D'IN-GUEZZAM

COMMUNE D'IN-GUEZZAM

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°:05/2013**M.F N°:098511049022322**

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'in-guezzam lance un avis d'appel d'offre national pour l'acquisition de chargeur sur pneu FL 956 4M3 technologie Chinoise moteur styer +AC

- Les entreprises qualifiées dans le domaines et intéressées par le présent vis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de 1000.00 DA non remboursable auprès des services de l'apc d'in-guezzam (bureau d'équipement).

* Les offres doivent être accompagnées des pièces (signe et paraphe) suivantes:

*** L'offre technique:**

- Instruction aux soumissionnaires – déclaration a souscrire – déclaration de probité cahier des - prescription spéciales – cahier des conditions spéciales – devis descriptif – registre de commerce – casier judiciaire – certificat de qualification – extrait de rôle apuré ou avec échéancier – mise à jour : cnas,casnos, cacobath – matricule fiscale – liste de moyens humains et matériels (avec justification) – planning détaillé d'exécution – les références de l'entreprise.

*** L'offre financier:**

- Lettre d'offre - bordereau des prix – devis quantitatif et estimatif.

Les soumissions seront déposées dans deux (02) enveloppes fermées mentionnés offre technique dans une enveloppe (A) et offre financier dans une autre enveloppe (B) ainsi que le (nom ou raison sociale) et l'adresse du soumissionnaire, les enveloppes A et B doivent être déposées sous fermé et anonyme adressées comme suite:

appel d'offre national ouvert n°05/2013

**pour l'acquisition de chargeur sur pneu FL 956 4M3 technologie Chinoise moteur styer +AC
(soumission a ne pas ouvrir)**

Le délai de préparation des offres est limité a une période de 15 jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et /ou BOMOP. Le jour dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparations des offres a 14h00 au secrétariat du président de l'apc d'inguezzam dans le cas ou le dernier jour de dépôt coïncide les jours ferreux ou un jour de repos légal le dépôt sera proroger au jour de travail suivant à 14h00, les soumissionnaires sont invites a assister a la séance d'ouverture des plis au siège de la commune d'in-guezzam dans le même jour a 14h30. Les soumissionnaires resteront engagés par les offres pendant une durée de 03 mois + le délai de préparation des offres a partir de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2062 | Jeudi 26 décembre 2013 - ANEP - 557 568

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET

DAIRA D'IN-GUEZZAM

COMMUNE D'IN-GUEZZAM

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°:06/2013**M.F N°:098511049022322**

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'in-guezzam lance un avis d'appel d'offre national pour la rénovation et la réhabilitations de l'éclairage public des rues principales

- Les entreprises qualifiées dans le domaines et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de 1000.00 DA non remboursable auprès des services de l'apc d'in-guezzam (bureau d'équipement).

* Les offres doivent être accompagnées des pièces (signe et paraphe) suivantes:

*** L'offre technique:**

- Instruction aux soumissionnaires – déclaration a souscrire – déclaration de probité cahier des - prescription spéciales – cahier des conditions spéciales – devis descriptif – registre de commerce – casier judiciaire – certificat de qualification – extrait de rôle apuré ou avec échéancier – mise à jour : cnas,casnos, cacobath – matricule fiscale – liste de moyens humains et matériels (avec justification) – planning détaillé d'exécution – les références de l'entreprise.

*** L'offre financier:**

- Lettre d'offre - bordereau des prix – devis quantitatif et estimatif.

Les soumissions seront déposées dans deux (02) enveloppes fermées mentionnés offre technique dans une enveloppe (A) et offre financier dans une autre enveloppe (B) ainsi que le (nom ou raison sociale) et l'adresse du soumissionnaire, les enveloppes A et B doivent être déposées sous fermé et anonyme adressées comme suite:

appel d'offre national ouvert n°06/2013

pour la rénovation et la réhabilitations de l'éclairage public des rues principales

(2ème tranche)**(soumission a ne pas ouvrir)**

Le délai de préparation des offres est limité a une période de 15 jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et /ou BOMOP. Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparations des offres a 14h00 au secrétariat du président de l'apc d'inguezzam dans le cas ou le dernier jour de dépôt coïncide les jours ferreux ou un jour de repos légal le dépôt sera proroger au jour de travail suivant à 14h00, les soumissionnaires sont invites a assister a la séance d'ouverture des plis au siège de la commune d'in-guezzam dans le même jour a 14h30. Les soumissionnaires resteront engagés par les offres pendant une durée de 03 mois + le délai de préparation des offres a partir de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2062 | Jeudi 26 décembre 2013 - ANEP - 557 568

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POIPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF 0990038019000627

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**N° d'opération: NF 5.535.1.262.138.08.01**

**Intitulé de l'opération : Entretien et réhabilitation des chemins communaux
et chemins de wilaya**

La Direction des travaux publics de la Wilaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour:

Réhabilitation du chemin communal Ledjmel sur 05 Km du PK 0+000 au PK 05+000

Les entreprises intéressées et qualifiées en travaux publics catégorie 04 activité principale travaux publics (certificat de qualification en cours de validité) sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tissemsilt – bureau des marchés - Rue 1^{er} Novembre Tissemsilt**

Les entreprises soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sue indiquée portant la mention suivante:

Réhabilitation du chemin communal Ledjmel sur 05 Km du PK 0+000 au PK 05+000

..... *** SOUMISSION A NE PAS OUVRIR ***

Sous deux enveloppes séparées, cachetées introduites dans une enveloppe extérieur cachetée et anonyme.

Les deux enveloppes intérieures cachetées contenant: l'offre technique et l'offre financière.

L'offre technique est composée de:

- 01- La déclaration à souscrire.
- 02- Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière. L'expérience dans les marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise.
- 03- Le planning d'exécution des travaux avec détail du mode d'organisation et d'intervention en fonction des délais et des moyens utilisés.
- 04- Registre de commerce
- 05- Certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie 04 et plus activité principale travaux publics.
- 06- Déclaration de probité.
- 07- Extrait de rôle appuré.
- 08- Mise à jour « CNAS – CASNOS- CACOBAPTH » appuré.
- 09- Statut de l'entreprise.
- 10- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise.
- 11- Liste du matériel avec type et rendement qui sera mis sur chantier avec précision du matériel propre à l'entreprise avec justification.
- 12- Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet.
- 13- Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années
- 14- La justification de la solvabilité auprès de la banque proposée pour domiciliation.
- 15- La présente instruction signée et paraphée.
- 16- Le C P S signé et paraphé.
- 17- La carte fiscale.
- 18- Numéro d'immatriculation fiscale de l'entreprise NIF.
- 19- Comptes sociaux en cours de validité auprès centre national de registre de commerce (CNRC).

L'offre financière est composée de :

- 01- Lettre de soumission
- 02- Le bordereau des prix unitaires.
- 03- Le devis quantitatif et estimatif.
- 04- Sous détail des prix unitaires.

La date de dépôt des offres est fixée au **vingt et unième (21^{ème}) jour** avant **Midi 12:00** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou la BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h: 00** au siège de la direction des **Travaux Publics Wilaya de Tissemsilt** et les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis.

Midi Libre n° 2062 | Jeudi 26 décembre 2013 - ANEP - 557 567

LIGUE 1 (15^e JOURNÉE), JSK-CSC AUJOURD'HUI À 16H45

Les Canaris visent une place sur le podium

Une semaine après la belle qualification aux huitièmes de finale de la coupe d'Algérie, les Canaris de Djurdjura renoueront avec le championnat national demain, en accueillant sur leur stade fétiche, le CS Constantine, en match avancé de la 15^e et dernière journée de la phase aller.

PAR MOURAD SALHI

Les Kabyles joueront, donc, demain leur ultime journée de la phase aller du championnat national de ligue 1 contre les gars de la ville des Ponts suspendus. Les poulains d'Azzedine Aït Djoudi se présenteront sur leur pelouse du stade 1er-Novembre avec la ferme intention de remporter les trois points de la victoire pour s'installer sur le podium. Les coéquipiers de Messaâdia, qui restent sur trois matchs nuls, dont deux à l'extérieur, ne comptent céder aucun autre point sur leurs bases pour espérer terminer la première manche en beauté. Les Kabyles, qui boucleront cet après-midi leur préparation, avec une toute dernière séance d'entraînements au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, qui sera le théâtre de ce rendez-vous, se disent prêts pour ce rendez-vous, et attendent avec impatience la venue de leurs homologues sanafirs pour confirmer leur regain de forme. Les camarades de Malik Asselah continuent à afficher leur



optimisme quant à un bel avenir de leur équipe. Tout en étant conscients de la difficulté de leur mission contre cette accrocheuse formation des Ponts suspendus, les Canaris de Djurdjura sont néanmoins décidés à rester sur leur lancée et remporter, pourquoi pas, une place sur le podium. Cela ne sera pas du tout une mission facile contre une équipe constantinoise qui reste également sur belle qualification au prochain tour de la Coupe d'Algérie, acquise contre le MO Béjaïa. Les camarades de Boulemdais, l'ancien Canari, attendus aujourd'hui dans la ville des Genêts, fouleront la pelouse du stade 1er-novembre avec la ferme intention de revenir avec un bon exploit qui leur permet d'oublier ce qui s'est passé lors de la précédente journée au stade Hamlaoui contre le MC Alger. Battus sur leurs bases du Chahid Hamlaoui, les Constantinois sans

entraîneur depuis le limogeage de Garzito, n'effectueront certainement pas le déplacement jusqu'à la ville des Genêts avec la fleur au fusil, mais, ils tenteront d'accrocher les Canaris dans leur antre. Une certaine méfiance doit être de mise donc du côté des joueurs de la JS Kabylie s'ils veulent vraiment rester scotchés au peloton de la tête en attendant la reprise du championnat prévu en mi-janvier. Une chose est sûre, le CS Constantine sous la houlette de Laaouar et Gaouaoui, l'ancien portier de la JS Kabylie n'auront pas la tâche facile contre une équipe de la JS Kabylie qui respire la forme en ce moment, notamment après cette retentissante victoire à Bologhine contre la bête noire, l'USM Alger. Une qualification qui a fait beaucoup de bien aux joueurs de la JS Kabylie.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Le match Algérie-Slovénie officiellement au stade de Blida



Le match amical devant opposer la sélection algérienne à son homologue slovène le 5 mars 2014 aura lieu au stade Mustapha-Tchaker à Blida, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet officiel. Les fédérations des deux pays ont convenu de programmer ce rendez-vous en fin de semaine passée, mais sans pour autant fixer le stade qui devra abriter le match se contentant d'annoncer que celui-ci allait se dérouler en Algérie. Dans les milieux de la FAF, on n'a pas écarté l'idée de faire dérouler la rencontre au stade chahid Hamlaoui de Constantine, avant que le bureau fédéral, réuni mardi en session ordinaire à Alger, n'opte pour celui de Blida, devenu le jardin fétiche des Verts depuis quelques années. L'empoignade qui coïncidera avec la première date Fifa de l'an 2014, sera égale-

ment la première pour les protégés de l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, dans le cadre de leurs préparatifs en vue de la coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). Deux autres joutes amicales sont prévues pour les coéquipiers de Madjid Bougherra le 31 mai et le 4 juin prochains face à des adversaires qui restent à désigner. Les deux équipes se retrouveront presque quatre ans après. Les Slovènes avaient battu leurs homologues algériens au cours du premier match des deux formations comptant pour la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud (victoire de la Slovénie 1-0). Le bureau fédéral a fait savoir qu'il a mobilisé les moyens financiers et matériels et pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la meilleure préparation et participation de notre équipe nationale à la prochaine coupe du monde, Brésil 2014.

LIGUES 1 ET 2

15 janvier, dernier délai pour les clubs endettés pour assainir leurs situations

Les clubs des deux ligues professionnelles 1 et 2, interdits de recrutement pendant l'actuel mercato d'hiver à cause de leurs dettes envers d'anciens joueurs, ont bénéficié d'un nouveau délai jusqu'au 15 janvier prochain coïncidant avec la clôture du deuxième marché des transferts, pour assainir leur situation, indique la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le bureau fédéral, qui s'est réuni mardi à Alger, a fait savoir qu'il regrette la situation récurrente d'endettement de certains clubs, qui "malheureusement n'honorent pas leurs engagements contractuels vis-à-vis de leurs joueurs et s'exposent ainsi aux sanctions", ajoute le même source. 11 clubs des deux Ligues sont concernés par l'interdiction de recrutement au cours de la deuxième période d'enregistrement des joueurs, une décision prise par la FAF il y a de cela plus de deux mois. "La situation n'a connu aucun changement dans ce registre, en ce sens qu'aucun des onze clubs concernés n'est encore parvenu à régler ses litiges avec ses anciens joueurs", avait déclaré la semaine passée, à l'APS, le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. Les clubs concernés sont : le MC Oran, le CABB Arréridj, la JSM Béjaïa, le MO Béjaïa de la Ligue 1, et le CA Batna, l'USM Annaba, l'Olympique Médéa, le MSP Batna, l'USM Bel Abbés, l'ES Mostaganem, et l'AS Khroub de la Ligue 2. Si ces formations n'assainissent pas avant le début de la phase retour leurs contentieux, "leurs cas seront soumis automatiquement à la commission de discipline qui prononcera les sanctions appropriées prévues par les règlements", précise l'instance fédérale.

APS

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

La nomination de Tasfaout comme entraîneur adjoint pas encore entérinée

La décision de l'entraîneur de la sélection algérienne, Vahid Halilhodzic, portant nomination de l'ancien buteur des Verts, Abdelhafid Tasfaout, au poste d'entraîneur adjoint n'a pas été entérinée lors de la réunion du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) mardi à Alger. Le communiqué sanctionnant la réunion, et publié sur le site de la FAF, n'a pas évoqué le sujet dans le chapitre relatif à la sélection nationale, se contentant d'assurer que la première instance du sport roi dans le pays s'engage à mettre tous les moyens financiers et matériels au profit des Verts afin d'assurer la meilleure préparation et participation en vue du Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). Le technicien bosnien avait décidé, la semaine passée, de renforcer son staff technique par Tasfaout, qui occupait jusque-là le poste de manager général de l'équipe nationale. Halilhodzic a déclaré lundi au micro de France 24 qu'il appartient à présent à Tasfaout, également membre du bureau fédéral, de régler les procédures administratives relatives à son intégration dans le staff technique du Club Algérie avec le président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Lors du Mondial brésilien, la sélection algérienne évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

APS

COUPE D'ALGÉRIE (8^{es} DE FINALE)

Le tirage au sort fixé au 7 janvier



Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2013-2014 (seniors messieurs) aura lieu le mardi 7 janvier 2014 à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. Les rencontres des huitièmes de finale de la Coupe seront disputées, quant à elles, les 24 et 25 janvier 2014, a fait savoir la FAF mardi à l'issue de la réunion de son bureau fédéral à Alger. Les 16^{es} de finale s'étaient déroulés vendredi et samedi derniers et avaient connu la qualification de six clubs de l'élite, quatre de la Ligue 2, quatre autres de la division amateur, un du championnat inter-régions et un seul représentant de la Régionale 1 (Centre), l'US Beni Douala en l'occurrence, qui est devenu le cendrillon de l'épreuve.

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

• 10 ans d'expérience

• Sens de communication

• Capacité de négociation et de persuasion

• Force de persuasion

• Rigueur, adaptabilité et mobilité

• Compétences managériales

• Sens de l'analyse

• Raisonnement inductif et déductif

• Doté d'esprit positif et créatif

• Focalisé sur les résultats

• grande résistance à la pression

• Capacité de détecter et de gérer les problèmes

• Maîtrise du français et de l'outil informatique

• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

• Etablissement des documents liés au mode de transport

• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

• Tenue à jour des documents de gestion logistique

• Gérer les réclamations clients.

Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

• Montage et mise en forme du processus HSE

• Management et Pilotage du Processus de HSE.

• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

• Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée

• Dynamique

• disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

• Supervise et contrôle la gestion des agences.

• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum

• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

• Maîtrise parfaite de l'outil informatique

• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN CODE 2210
 Maître MERABET Ahmed 64, Cité des Moudjahidine
 SOCIETE EURL "PPG ALGERIE Peintures et revêtements"
 CAPITAL DE 145.000.000 DA
 SIEGE SOCIAL : « 4 Ferme Mounickh, Dar El Beida » ALGER
**DEPÔT D'UN PROCES-VERBAL
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE**
EXTRAORDINAIRE TENUE LE 05/08/2012
 Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/08/2012 enregistré en application des décisions prises par l'associé unique en l'assemblée générale extraordinaire de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » tenue en date du 05/08/2012 :
1^{er} RESOLUTION :
 -La société PPG international SAS, l'associé unique de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » décidé de modifier les articles 6-7 et 15 des statuts :
ARTICLE n° 06 :
 En exécution de la fusion de la société mère PPG international et son absorption sans modification du capital social, la société PPG HOLDING SAS est substituée dans les apports faits par la société absorbée
 Cette opération n'est pas soumise à la conformité en application de la décision du 11/06/2012 n°750/SPM/2012 :
ARTICLE N°07 : Capital
 Le capital social de la société reste inchangé et fixé à 145.000.000 DA : cent quarante-cinq millions dinars répartis en 145.000 parts sociales d'une valeur nominale de (10.000) dix mille dinars inscrit au nom de l'associé unique PPG HOLD-CO SAS substitué à PPG international en exécution de la fusion.
ARTICLE N°15 : Gérant
 Le mandat de M. Yves Lionel Morenval en qualité de gérant de la société est reconduit pour une durée illimitée.
2^{ème} RESOLUTION :
 Ajouter les nouvelles activités à l'établissement secondaire :
 -406 102 import export de produits chimiques servant à la préparation de pour tous usage
 -407 001 import export d'équipements et matériel de construction et de travaux publics
 Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué
Pour avis le notaire
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 367/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
 DE MAITRE TENKHI LILA
 NOTAIRE A TAZMALT
 WILAYA DE BEJAIA
NANTISSEMENT
 Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude le 30/08/2012 **M. HAMOUCHE Ali Ben Arezki** demeurant à IGHIL Ali, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.969.017.00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.
 Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.
Pour avis le notaire
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 368/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
 DE MAITRE TENKHI LILA
 NOTAIRE A TAZMALT
 WILAYA DE BEJAIA
NANTISSEMENT
 Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude les 23 et 30/08/2012 **M. BENHAMOUCHE Djoudi ben Lounes** demeurant à Akbou, village Colonel Amirouche, wilaya de Béjaïa a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.597.183,00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.
 Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.
Pour avis le notaire
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 369/12

MIDI
 Quotidien national d'information 41111

 Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com
 PubliCité : Tél/Fax : 021 63.79.14 publicite@midi-dz.com

Cuisine

Roulé de bœuf aux épinards



Ingrédients :

2 tranches de filets de bœuf
500 g de feuilles d'épinard
1 boîte de maïs
1 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation :

Laver les épinards tout en les triant et les faire blanchir 15 minutes dans l'eau bouillante salée.

Les égoutter en pressant bien pour en extraire tout le liquide, faire revenir les épinards hachés dans une poêle avec l'huile en remuant régulièrement jusqu'à l'évaporation totale d'eau, saler et poivrer.

Mélanger dans un saladier les épinards et le maïs. Étaler le filet de viande et l'aplatir à l'aide d'un rouleau à pâtisserie le plus finement possible.

Tartiner le filet de viande avec le mélange d'épinard, le rouler et le ficeler comme un rôti, faire la même opération avec l'autre filet de bœuf.

Faire revenir les roulades dans une poêle avec un peu d'huile puis les enfourner dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits.

Couper les roulades en tranches.

Biscuits aux cacahuètes



Ingrédients :

500 g de cacahuètes
1 verre et demi de sucre glace
250 g de beurre
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange

Préparation :

Faire griller les cacahuètes avec leur peau puis les moulin. Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les cacahuètes moulus, la levure, travailler bien l'ensemble, incorporer la farine tamisée peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple. Étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné pour obtenir une épaisseur de 3mm, la couper en forme de coeurs à l'aide d'un emporte-pièce, les disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.

Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés,

UNE VISION CLAIRE ET CONFORTABLE

Soin et entretien de vos lunettes

L'entretien des verres et des montures de vos lunettes vous assurera une vision claire et confortable. Voici quelques trucs simples pour en prendre soin.

PAR OURIDA AÏT ALI

Entretien des verres

Les traces grasses de doigt, les poussières et les petites rayures réduisent la transparence de vos verres. Pour une vision plus claire, les experts conseillent de nettoyer vos verres deux fois par jour. Trempez-les dans de l'eau savonneuse tiède puis frottez-les délicatement avec les doigts. Rincez-les ensuite pour éliminer les saletés et les graisses. Évitez toutefois les produits d'entretien ménager, les désinfectants et les savons crèmes. Les experts conseillent de ne pas utiliser des essuie-tout, des mouchoirs de papier ou de vieux chiffons qui pourraient contenir des saletés et rayer vos verres.

Procurez-vous des chiffons de microfibres chez les opticiens. Ces chiffons sont recommandés également pour les jumelles et les lentilles de caméra vidéo.

Les montures

On peut employer la même méthode pour nettoyer les lentilles et les montures. Les branches doivent être nettoyées souvent



parce qu'elles sont en contact avec la peau et qu'il s'y accumule des huiles qui peuvent altérer le fini décoratif de la monture.

Comment enlever et remettre ses lunettes ?

Afin d'éviter les torsions qui peuvent changer la forme des montures, utilisez les deux mains. Saisissez délicatement les branches (côtés) de vos lunettes au milieu en appliquant la même force des deux côtés et faites-les délicatement glisser par-dessus les oreilles pour mettre les lunettes et vers l'avant pour les enlever.

Poser ses lunettes

Afin d'éviter de les endommager, refermez vos lunettes avant de les poser sur une

table ou une autre surface. Prenez soin de ne jamais poser les lentilles en dessous.

Ne placez jamais vos lunettes dans un sac à main, un sac de sport ou un autre fourre-tout sans protection. Le plancher de la chambre à coucher et les comptoirs de salle de bain ne sont pas indiqués pour ranger les lunettes. Sur le plancher, on les oublie facilement et on risque de marcher dessus. Dans les salles de bain, les revêtements antireflets peuvent être altérés par les laques et les lentilles peuvent être salies par les huiles des cosmétiques.

Enfin, ne portez pas également vos lunettes sur le dessus de la tête parce que cela peut désaligner la monture.

BOISSON

LA TASSE DE CAFE

Une tasse de café après le repas constitue un très bon digestif. Pour cette occasion, on le choisira doux et subtil. Le café de l'après-midi pourra-quant à lui, être plus corsé.

Pour un café bien frais

Il est préférable d'acheter le café en vrac et de moulin les grains soi-même après l'avoir torréfié. Gardez le café au frais dans un récipient hermétiquement fermé. Pour en obtenir toute la saveur, il vaut mieux le moulin par petites quantités, immédiatement avant de le préparer.

La mesure habituelle est de deux cuillerées à table de café moulin par tasse. Cette quantité n'est qu'approximative. On augmentera ou diminuera la quantité de café au goût.

Idéalement, le café est dégusté aussitôt que l'infusion est terminée, du moins dans les 20 premières minutes.

Le matériau de la tasse a son importance

La porcelaine est le matériau le mieux adapté à la tasse de café. Elle conserve la chaleur et n'altère pas le goût du café. La faïence et le grès conservent aussi très bien la chaleur.

Par contre, le verre et le métal (à moins d'avoir une double paroi) ne conservent pas la chaleur. Le métal (sauf l'innox), comme le plastique d'ailleurs, donne un mauvais goût au café.



Trucs et astuces

Bruit du robinet qui goutte



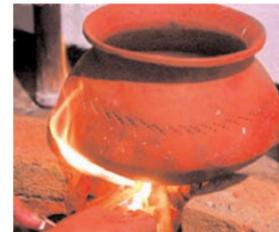
Si un robinet qui fuit vous empêche de dormir, attachez au robinet une cordelette assez longue pour aller jusqu'au fond de l'évier. L'eau s'écoulera silencieusement le long de la corde.

Adoucir les serviettes



Pour redonner à vos serviettes devenues rêches toute leur douceur, faites-les tremper 8 à 10 heures dans de l'eau chaude, avec un peu de vinaigre.

Allumer un feu de cheminée



Conservez vos bouchons de liège dans un bocal hermétique, avec un peu d'alcool à brûler. Ces petits bouchons imbibés vous serviront à allumer votre feu de cheminée facilement.

Ralentir

la combustion des bougies

Pour garder l'agréable sensation



de voir se consumer votre bougie plus longtemps, mettez un peu de gros sel à la base de la mèche.

O. A. A.

Mots Fléchés N°56

désavan- tagèrent raccourci de texte	↓	luteur japonais mauvais souliers	↓	finesse attaquer la base	↓	bâton d'écolier	↓	bon copain arme de dorade	↓	éviter créature	↓
↓		↓		↓		tirer sur l'aviron vêtement de pluie	→	↓		↓	
désinvolt- ture matériau de lavage	→										
↓						cœur de flûte lamen- table	→			filet d'eau plutôt ruqueuse	→
convient tirage au sort	→		embar- rassés réussis à atteindre	→							
↓			↓					possédé vieille rage	→		greffa
désert de cailloux partie de la tête	→			sélection mouffets	→			pli de la fin mettre en colère	→		
↓				↓		très peu de chose géniteur	→	↓			acidité
est dans la lune		passer à côté don de médium	→						adjectif possessif profita- bles	→	
↓		↓						me rebellai poignées	→		
tabasse- rait souverain turo	→										article de bazar
↓											↓
pièce volcan italien	→		courte blouse	↓		total évalue	→				
↓								siège de cycliste avala son biberon	→		
					mesure de scieur vitesse de navire	→					saoul
se pose sur l'eau	coiffures de coqs solide obstacle	→							monsieur à Londres outil de soudeur	→	
↓	↓								↓		
								pronom familier	↓	premier en compte	sinistres initiales
perforée		proprié- taires de bateaux	→								
↓								boîtes à cendres	→		

SUDOKU	N°56	SOLUTION SUDOKU N°56	SOLUTIONS MOTS FLECHES 55																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td>5</td><td>1</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td>8</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td>5</td><td>9</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td>8</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>4</td><td>1</td><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td>3</td><td>5</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>			2							2	7		9			5	1				9				4		8			7		8			5	9			4				2			6	9			3		8			5		8					9			4	1			9		3	5						5				<table border="1"> <tr><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>3</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>6</td></tr> <tr><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td></tr> </table>	7	4	1	6	9	3	2	8	5	5	6	8	4	2	7	9	1	3	3	2	9	1	8	5	7	4	6	1	5	3	9	7	6	8	2	4	2	9	4	8	5	1	6	3	7	6	8	7	2	3	4	5	9	1	8	3	6	5	1	9	4	7	2	4	7	2	3	6	8	1	5	9	9	1	5	7	4	2	3	6	8	<p>• D • S • S • C • A • C R E S U M E • R A M E R • F A M I L I A R I T E S A V O N • M I E • R U • V A • E M P E T R E S L O T E R I E • E U • E • R E G • T R I • D E R V I S A G E • R I E N • • S • L O U P E R • T A R E V A S S E • R U A I • R O S S E R A I T • G B E Y • E • E N T I E R • N A S S E • S E L L E E T N A • S T E R E • U • • C R E T E S • S I R A M E R R I T • M • V • • U • A R M A T E U R S T R O U E E • U R N E S</p>
		2																																																																																																																																																																		
2	7		9			5	1																																																																																																																																																													
		9				4		8																																																																																																																																																												
		7		8			5	9																																																																																																																																																												
		4				2																																																																																																																																																														
6	9			3		8																																																																																																																																																														
5		8					9																																																																																																																																																													
	4	1			9		3	5																																																																																																																																																												
					5																																																																																																																																																															
7	4	1	6	9	3	2	8	5																																																																																																																																																												
5	6	8	4	2	7	9	1	3																																																																																																																																																												
3	2	9	1	8	5	7	4	6																																																																																																																																																												
1	5	3	9	7	6	8	2	4																																																																																																																																																												
2	9	4	8	5	1	6	3	7																																																																																																																																																												
6	8	7	2	3	4	5	9	1																																																																																																																																																												
8	3	6	5	1	9	4	7	2																																																																																																																																																												
4	7	2	3	6	8	1	5	9																																																																																																																																																												
9	1	5	7	4	2	3	6	8																																																																																																																																																												

Découverte inédite d'une planète solitaire qui n'a pas d'étoile

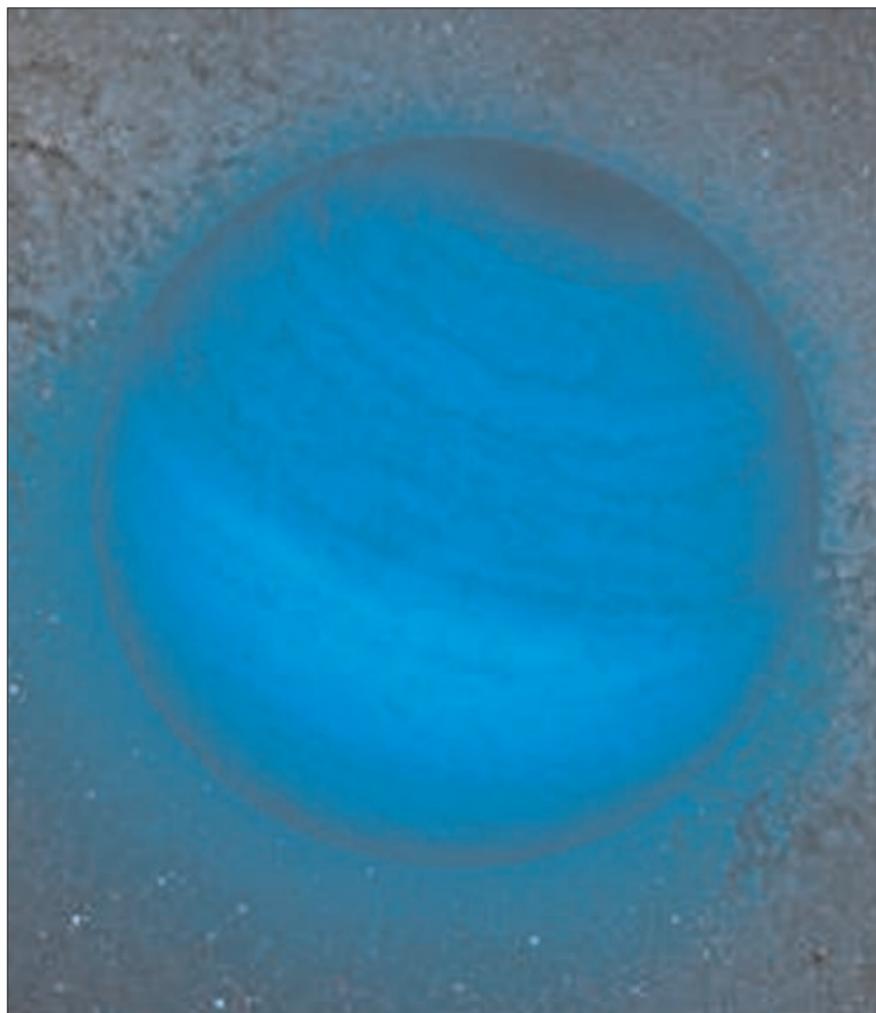
Des chercheurs canadiens ont découvert une planète qui n'orbiterait autour aucune étoile. C'est la première fois qu'un tel corps est déniché dans l'espace. Baptisée CFBDSIR2149, elle ferait environ sept fois la taille de Jupiter.

Si la découverte de nouvelles exoplanètes est loin d'être rare, celle-ci relève plus de la surprise astronomique puisque cette planète errante n'orbiterait autour d'aucune étoile. C'est en utilisant les données obtenues par le télescope *France Canada Hawaii* et le *VLT* de l'*European Southern Observatory* que les scientifiques ont fait la trouvaille après plus de dix ans de recherches. Mais leur travail a largement été récompensé puisque c'est la première fois qu'une telle planète "errante" est identifiée.

En effet, plusieurs objets "errants" avaient été dénichés jusqu'ici mais aucun ne présentait les caractéristiques de CFBDSIR2149, comme l'ont nommé les scientifiques. Selon leurs calculs, le nouvel objet ferait environ sept fois la taille de Jupiter et ne subirait aucune force gravitationnelle. Ajouté à cela, il serait âgé d'entre 50 et 120 millions d'années et présenterait d'autres critères spécifiques, notamment une masse, compatibles avec le statut de planète. D'après les estimations, sa température atteindrait environ 400°C et la planète serait située à quelque 100 années-lumière de nous. Une distance relativement petite qui permet aux scientifiques de la scruter avec les télescopes et donc d'en apprendre plus sur elle.

Observer une planète sans être gêné par la lumière d'une étoile

Si l'existence des planètes errantes a largement été évoquée par les spécialistes, le scénario qui a pu conduire à leur formation reste un mystère. Habituellement, les planètes se forment dans l'environnement d'une étoile puis restent ensuite autour de celle-ci, comme les planètes du système solaire autour du Soleil. Mais ce n'est pas



le cas de CFBDSIR2149 même si elle fait partie d'un groupe d'environ 30 étoiles très jeunes connu sous le nom de AB Doradus Moving Group. "Bien que les théoriciens aient établi l'existence de ce type de planète très jeune et très froide, aucune n'avait jamais été observée jusqu'à aujourd'hui", souligne Étienne Artigau, astro-

physicien à l'université de Montréal. "Cet objet a été découvert au cours d'un scan qui a couvert l'équivalent de 1.000 fois la surface de la pleine Lune. Nous avons observé des centaines de millions d'étoiles et de planètes, mais nous n'avons

trouvé qu'une planète errante dans notre voisinage. C'est comme chercher une seule aiguille parmi des milliers de bottes de foin", ajoute-t-il cité par le *Telegraph*. Mais l'observation de ce type de corps présente de nombreux avantages dont celui de ne pas être gêné par la lumière émise par une étoile proche. "Cet objet flottant librement à proximité offre l'opportunité d'étudier la luciole en détail sans les lumières aveuglantes d'une voiture pour tout gâcher", commente Philippe Delorme de l'Institut de planétologie et d'astrophysique de Grenoble.

Des planètes éjectées de leurs systèmes ?

CFBDSIR2149 pourrait ainsi permettre d'en apprendre plus sur les corps errants mais aussi sur les planètes qui elles, orbitent autour d'étoiles. Selon les hypothèses émises jusqu'ici, les planètes errantes pourraient en fait avoir été rejetées loin des autres corps lors de leur formation. "Ces objets sont importants, dans la mesure où ils peuvent nous aider à mieux comprendre comment des planètes peuvent être éjectées de leurs systèmes planétaires, ou comment des objets très brillants peuvent naître du processus de formation d'une étoile", indique Philippe Delorme dans un communiqué de l'ESO.

"Si ce petit objet est une planète qui a été éjectée de son système natif, ceci fait apparaître l'image frappant de mondes orphelins, dérivant dans le vide de l'espace", précise-t-il encore. Bien que ceci reste à confirmer, la découverte de CFBDSIR2149 témoigne au moins d'une chose selon les scientifiques : ce type de planète errante pourrait être bien plus commun dans l'espace que ce qu'on ne pensait jusqu'ici.

Le cochon, encore plus proche de l'homme qu'on ne pensait

Une analyse du génome du porc publiée révèle de nouvelles analogies avec l'homme. Une découverte qui confirme l'intérêt de cet animal comme modèle pour la recherche biomédicale. Mercredi, la revue *Nature* a publié l'étude la plus complète jamais réalisée sur le génome du porc. "Cette publication est le résultat d'une collaboration internationale de plus de 10 ans", a souligné David Milan, chef du département de génétique animale à l'Institut scientifique de recherche agronomique (Inra). Les recherches qui ont été menées par le Consortium international pour le séquençage du génome du porc domestique (*Sus scrofa domestica*) ont permis de montrer que les cochons et les sangliers partagent beaucoup de points communs avec les humains.

D'un point de vue sociétal, ils savent s'adapter, colonisent des territoires et nuisent souvent à leur propre habitat, tout comme l'homme. De plus, le porc présente un certain nombre de similitudes anatomiques et physi-

ologiques, ce qui a permis de l'utiliser pour soigner les humains.

C'est notamment le cas en chirurgie cardiaque (valves aortiques) ou pour la production d'héparine (anticoagulant)... Cette proximité en ferait aussi un bon candidat pour les greffes d'organes. Néanmoins, tout cela, on le savait déjà. Aujourd'hui, s'y ajoutent ainsi de toutes nouvelles connaissances.

En effet, grâce à leur étude, les chercheurs ont identifié chez l'animal un certain nombre de mutations impliquées dans des maladies humaines, comme l'obésité, le diabète ou encore les maladies de Parkinson et d'Alzheimer. Ainsi, le porc pourrait aussi s'avérer être "un modèle utile" pour étudier ces maladies humaines et leur traitement, a expliqué un des chercheurs, Alan Archibald (de l'Université d'Edimbourg). L'étude génétique du porc pourrait également permettre, dans le domaine de l'élevage, de favoriser la sélection d'animaux produisant une

viande de meilleure qualité, à meilleur coût, et avec un impact moindre sur l'environnement.

Un meilleur odorat et un goût moins... délicat

D'un point de vue strictement scientifique, les généticiens ont découvert que le porc présente un plus grand nombre de gènes olfactifs (1.301) que l'homme ou d'autres mammifères, ce qui lui confère un excellent odorat, d'ailleurs utilisé par l'homme pour chercher des truffes. En revanche, le cochon est capable de manger des aliments très salés ou considérés comme répugnants par l'homme. En effet l'analyse génomique montre que ces animaux ont moins de gènes codant pour les récepteurs du goût amer que les humains et que les gènes impliqués dans la perception de certains goûts sucrés sont différents chez le porc et chez l'homme.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TRAMPOLINE

Inventeur : **George Nissen** Date : **1935** Lieu : **états-Unis**

Deux trapézistes italiens, les "Due Trampoline", étaient connus pour rebondir sur le filet de protection après leurs exhibitions.

George Nissen a eu l'idée de tendre un filet de trapéziste sur un cadre métallique. Il permettait d'exécuter en l'air avec un grand contrôle corporel un certain nombre de figures, vrilles et sauts périlleux.



**ENQUÊTE D'ACTION
ATTENTION DANGER !**


20h45



En ville, ils sont coursiers ou chauffeurs de taxi. Sur les grands axes, ils sont routiers, patrouilleurs ou dépanneurs. Ils ont choisi un métier éprouvant, voire dangereux. Tous doivent partager le bitume avec les forces de l'ordre motorisées. Vitesse, drogue, conduite dangereuse... pour traquer les conducteurs qui commettent des infractions, policiers et gendarmes avalent eux aussi les kilomètres !

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ USURPATION D'IDENTITÉ ET PIÈGES SUR INTERNET ...


20h50



Lettre d'amour venue d'une nouvelle amie Facebook, combine sans faille au comptoir d'un bistrot pour gagner en bourse ou encore héritage inattendu d'un pays lointain... Parfois, plus la ficelle est grosse, plus ça marche. Depuis quelques années, l'escroquerie a changé de visage. Fini ou presque les spécialistes de la cavalerie et autres aigrefins gagne-petit. Place à la mondialisation et son amie la crise. Grâce à Internet, l'arnaque est maintenant planétaire et attaque en quelques clics la seule chose qui compte : le cœur. Face à la solitude, les escrocs du Bénin, de Côte d'Ivoire ou d'ailleurs vident des comptes

15 JOURS AILLEURS


20h45



Pression insoutenable, concurrence déloyale d'une jeune adjointe : Vincent a fait un « burn out » en pleine réunion de travail. Avec l'accord de son épouse, il est interné en psychiatrie. Délaissé par une équipe soignante débordée, il se lie d'amitié avec Hélène, jeune femme psychotique, qui est la seule à le faire parler, à le dérider. Hélène lui confie qu'elle rêve de sortir au plus vite pour retrouver son fils, Lucas, dont on lui a retiré la garde. Le Juge des Libertés refuse à Hélène sa sortie d'essai, ce qui la met en rage et provoque sa mise en chambre d'isolement

**DES RACINES ET DES AILES
PASSION PATRIMOINE : DE LA
RÉUNION À MAYOTTE**

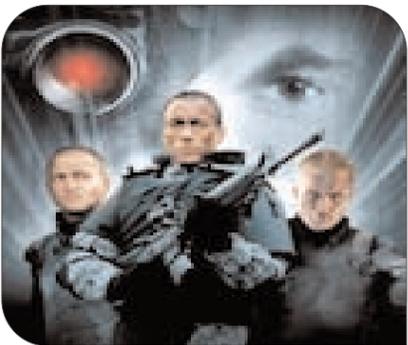

20h45



Ce numéro nous emmène sur l'île de La Réunion puis à Mayotte. D'abord avec Cécile Botta, pilote d'hélicoptère qui travaille aux côtés de Dominique de France, une infirmière itinérante qui effectue la desserte sanitaire des petits hameaux perchés du cirque de Majate, une enclave naturelle inaccessible. À plusieurs dizaines de kilomètres, des volcanologues tentent de percer les mystères du piton de la Fournaise, ce géant de basalte qui façonne le sud de La Réunion. Alain Bertil, élevé au rythme des colères de ce volcan, dirige une expédition scientifique. Il pénètre les entrailles secrètes du dernier territoire interdit de l'île : les vestiges de « l'éruption du siècle » en 2007



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

**UNIVERSAL SOLDIER :
REGENERATION**


20h30



Des terroristes ont enlevé les enfants du président russe et pris le contrôle du site de Tchernobyl avec l'appui d'une nouvelle génération d'Universal Soldiers qu'ils sont parvenus à régénérer avec l'aide d'un scientifique ayant travaillé sur leur programme. Ces activistes menacent de provoquer un nuage radioactif si leurs exigences ne sont pas satisfaites. Pour le gouvernement américain, une seule personne peut les arrêter, l'UniSol Luc Deveraux, en sommeil depuis des années, qu'il décide de réactiver. Arrivé sur place, Luc découvre parmi ses ennemis celui qu'il combat depuis toujours : le soldat Andrew Scott

**VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ
UNE COPINE**


20h30



Guy, pompiste, arrondit ses fins de mois en escroquant ses clients. Un jour, un automobiliste suspicieux le confond et Guy perd son emploi et son logement de fonction. Le soir même, il s'installe d'autorité chez Françoise, compagne de son ami Daniel. Le couple faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Guy en profite pour faire venir dans l'appartement des filles de rencontre, ce qui provoque quelques désagréments à ses hôtes. Chauffeur dans une compagnie de taxis-marchandises, Daniel fait bientôt embaucher Guy. Les deux garçons font équipe et Guy ne manque pas une occasion de « tirer au flanc », à l'inverse de Daniel, consciencieux et bien vu de son patron

**CAUCHEMAR EN CUISINE CHILLY-
MAZARIN**


20h50



Philippe Etchebest se rend à Chilly-Mazarin, dans un restaurant en pleine crise de nerfs, tiraillé entre Christophe, le gérant, et Ruben, le cuisinier. Christophe clame haut et fort qu'il est le patron, mais c'est Ruben, son chef, qui décide de tout. Entre eux la tension est au maximum et les éclats de voix fréquents. A tel point que les clients, gênés par ces disputes incessantes, désertent l'établissement. L'arrivée de Philippe va exacerber les tensions, chacun reportant la faute sur l'autre. Avec son œil exigeant et un discours musclé, Philippe va tenter de remettre chacun à la bonne place, mais ces fortes personnalités vont-elles se laisser faire ?

**DR HOUSE AMOUR
COURTOIS**


23h25



Un combat de chevaliers se prépare pour les besoins d'une reconstitution historique et William est le favori de la reine, jouée par la belle Shanon. Mais William a beau être victorieux, il s'écroule, les yeux injectés de sang. Le docteur House affronte Sam, l'ex-femme de Wilson. En effet, il ne supporte pas le retour de celle qui a brisé le cœur de son ami, il y a douze ans. C'est l'occasion pour l'équipe d'enquêter en costumes d'époque pour analyser le site



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Alexandra Lamy

**On a envie que
ça passe vite**

Française, célibataire et sexy, Alexandra Lamy aurait fait la Une des médias lors de l'annonce officielle de sa rupture avec Jean Dujardin. Une période assez difficile pour la renversante blonde qui a vite réussi à remonter la pente.

Justin Timberlake & Jessica Biel

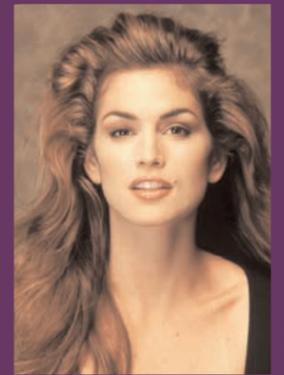
**La terrible
rumeur**

Y aurait-il des tensions entre Jessica Biel et Justin Timberlake ? Cela fait trois mois que le couple n'a plus été vu ensemble et le chanteur s'est récemment produit sans son alliance...

Cindy Crawford

**En famille à la plage pour
les vacances de Noël**

Certains rêvent de Noël sous la neige et d'autres à la plage. Cindy Crawford a choisi la seconde option en se rendant en famille au Mexique. Pas de sapin ni de guirlandes, elle préfère le sable et les palmiers !



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2062 | Jeudi 26 décembre 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

PRISON DE SERKADJI Un futur musée de la mémoire nationale

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a révélé, mardi à Tipasa, que la Direction générale des établissements pénitentiaires compte bientôt fermer la prison de Serkadji (Alger), pour sa transformation en un musée de la mémoire nationale.

"La prison de Serkadji sera fermée dans 2 à 3 mois, après le parachèvement de la réalisation d'un autre pénitencier dans la ville de Koléa (Tipasa)", a indiqué le ministre, en marge de la cérémonie d'installation de la présidente et du procureur général de la nouvelle cour de justice de Tipasa.

Il a ajouté qu'il s'agit là d'un "objectif stratégique, lié à la mémoire nationale et à l'histoire de l'Algérie, qui nécessite que les autorités publiques mettent tout en œuvre, en vue de sa transformation en un musée, dans les plus brefs délais".

M.Louh a fait part, en ce sens, de "demandes quotidiennes émanant de la part de réalisateurs et cinéastes pour faire des prises de vue, ou filmer au niveau de la prison de Serkadji", qui demeure, a-t-il souligné, "parmi les sites- témoins des atrocités des crimes du colonialisme".

Il a insisté, auprès des autorités de la wilaya de Tipasa et du directeur général de



l'administration pénitentiaire, en vue d'accélérer la cadence des travaux de réalisation du pénitencier de Koléa, par la "mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires".

CONGRÈS DE LA JEUNESSE SAHRAOUIE : Nécessité d'ouvrir un débat pour "renforcer la résistance nationale"

Le secrétaire général de l'Union de la jeunesse de Segouia El Hamra et Rio de Oro (UJSARIO), Moussa Selma a souligné la nécessité d'ouvrir un débat de jeunes sur "les moyens de renforcer la résistance nationale" lors du 8e congrès de la jeunesse sahraouie prévu du 28 au 30 décembre à Ouasserd.

"Il faut ouvrir un débat lors de ce rendez-vous pour débattre les moyens de la résistance à la lumière de la situation géostratégique et sécuritaire qui prévaut dans la région et mettre en place les mécanismes devant dynamiser la structuration de l'organisation de manière à répondre aux aspirations des Sahraouis", a indiqué le SG de l'UJSARIO à l'agence de presse sahraouie SPS. Il a annoncé que ce

congrès verra "une forte participation" de la jeunesse sahraouie ainsi que de délégations étrangères d'Afrique, d'Europe et d'Amérique Latine.

Par ailleurs, une conférence internationale portant sur plusieurs ateliers consacrés à "la jeunesse et les droits de l'Homme", sera organisée en marge de ce congrès.

M. Selma a en outre indiqué que la wilaya d'Ouasserd abritera à partir de samedi prochain des festivités célébrant le 40eme anniversaire de la création du Front Polisario dont un sit-in le 1er janvier devant le mur de séparation pour dénoncer l'occupation marocaine avec la participation de délégations devant prendre part au 8eme congrès de l'UJSARIO

UNE PRÉSIDENTE DE COUR ET UN PROCUREUR GÉNÉRAL À TIPASA

Mme Boukharsa Fatiha et M. Zoughar Mohamed, installés

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a procédé mardi, à l'installation de Mme Boukharsa Fatiha et de M. Zoughar Mohamed, dans leurs fonctions, respectivement de présidente et de procureur général de la cour de justice de Tipasa, en application de l'article 5 du statut particulier du corps judiciaire. Cette installation intervient en application de la décision du président de

la République, Abdelaziz Bouteflika, portant désignation des présidents et des procureurs généraux des nouvelles cours de justice de Tipasa, Ain Témouchent et Ain Defla, dans la cadre de la politique de rapprochement des prestations de la justice du citoyen.

M. Louh a annoncé, à cet égard, la poursuite de l'ouverture d'autres cours de justice dans les wilayas non encore

pourvues de telles structures, en application des recommandations de la Commission nationale de réforme de la justice, créée en 1999, par le président Bouteflika.

M. Louh qui a mis l'accent sur l'importance du corps judiciaire, a souligné que celui-ci "se doit d'œuvrer au renforcement de la confiance du citoyen en la justice"

RN

HINO 300 3,5 T



Eviter les regrets
c'est opter pour
un Hino 300 3,5 T

TOYOTA ALGERIE

200 000^{DA}
de remise

- Direction assistée
- Vitres électrique
- Radio CD
- Système de freinage LSPV
- Feux antibrouillard
- Verrouillage centralisé
- Levier de vitesse rabattable
- Cabine spacieuse et rabattable
- Châssis renforcé
- Siège coulissant
- Volant réglable
- Pare-choc couleur cabine





Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013
Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses agents représentants.



Reghaia: 023 96 59 48 / 023 96 56 12 - Alger: 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14 - Ouargla: 029 71 71 71
Annaba: 038 51 16 96 - Oran: 041 98 30 00.

MEROUANI KARIM AUTOMOBILES: SETIF, Tél.: 0660 372 255. EURL HABIB AUTO: TIARET, Tél.: 046 41 33 68. SARL COTRAM AUTO: MASCARA, Tél.: 047 93 50 81.
SAIDANI OULED SLAMA: BLIDA, Tél.: 025 46 34 34. BOUBERNOUS: ADRAR, Tél.: 049 96 66 90. BEKKOUR & COMP.: BEJAIA, Tél.: 034 29 61 88.
AYAD: ANNABA, Tél.: 038 83 59 02. EL AIZ: ALGER, Tél.: 021 44 25 97/98. M'HAMED SLIMANE: DJELFA, Tél.: 027 87 75 80.
ARC EN CIEL: TLEMENEN, Tél.: 043 38 00 70. BADR AUTO: CHLEF, Tél.: 0555 60 10 22. ADJAD AUTO: M'SILA, Tél.: 035 55 95 65.

GARANTIE
2 ans
100 000 KM